

LE DEVOIR

ZEITGEIST

La machine à broyer les garçons, la chronique de Josée Blanchette | **B 10**

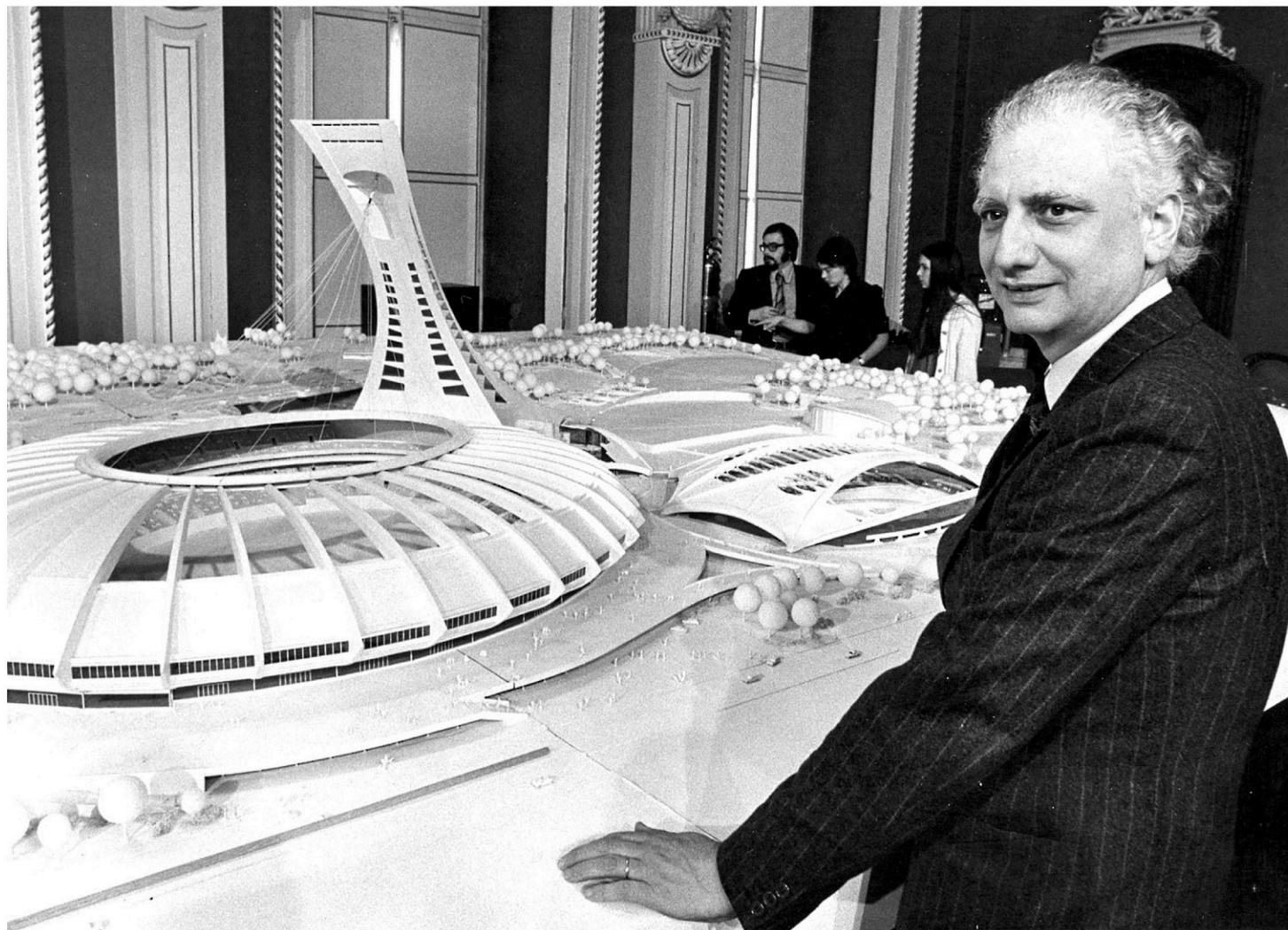
2

CULTURE

Les Cowboys Fringants, face A et face B, avec *Les antipodes*, leur dixième disque



L'homme du Stade n'est plus



Roger Taillibert, cet architecte français qui a conçu le Stade olympique de Montréal, une œuvre mal-aimée des Québécois, est décédé à 93 ans, à Paris, où il était retourné fin août après avoir éprouvé un malaise alors qu'il était au Québec. VOIR PAGE A 10

SOURCE MUSEE DUFRESNE-NINCHERI

Dialogue de sourds entre Québec et Ottawa sur le logement

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Tant les libéraux de Philippe Couillard que les caquistes de François Legault ont jugé irrecevables les propositions fédérales

Deux semaines avant le déclenchement des élections fédérales, la ministre québécoise de l'Habitation, Andrée Laforest, a rejeté la dernière offre fédérale dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) qui divise Québec et Ottawa depuis deux ans, a appris *Le Devoir*. Pendant ce temps, des investissements de dizaines de millions de dollars en logement social au Québec sont retardés.

« Façons de faire inacceptables », offre d'entente « irrecevables », la correspondance entre Québec et Ottawa obtenue en vertu de la loi d'accès à l'information révèle l'ampleur des tensions depuis deux ans dans le dossier de la SNL. Ottawa insiste pour rendre les fonds conditionnels à certains critères auxquels le Québec refuse de se soumettre.

Les documents révèlent en outre que l'arrivée de la Coalition avenir Québec (CAQ) au pouvoir en 2018 n'a rien changé aux tensions qui remontent à 2017. « Le projet proposé présente toujours plusieurs éléments qui ne peuvent être acceptés par le Québec », a écrit la ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, dans une lettre le 30 août dernier où elle rejette « l'offre finale » du gouvernement fédéral.

Ottawa s'est engagé à conclure une entente asymétrique avec le Québec. Or, les négociateurs d'Ottawa, écrit M^{me} Laforest, « travaillent sur la base de « l'entente générale qui a été proposée aux autres provinces et territoires », laquelle ne « peut constituer une base de négociation acceptable ».

Lancée en 2017, la SNL est assortie d'un plan de 55 milliards sur dix ans pour améliorer l'accès à des logements à loyers abordables. Le Québec est la seule province à ne pas avoir convenu d'entente sur la façon dont l'argent de

VOIR PAGE A 4 : DIALOGUE

III ÉLECTIONS 2019

Indépendante de nature

Jody Wilson-Raybould aura-t-elle sa revanche sur Justin Trudeau ?

Le Devoir est allé prendre le pouls de la course sur la côte Ouest. Aujourd'hui, une visite dans Vancouver-Granville.

MARIE VASTEL
À VANCOUVER
LE DEVOIR



SUR LE TERRAIN

Jody Wilson-Raybould n'a pas dit son dernier mot. Justin Trudeau a beau l'avoir exclue de l'équipe libérale, dans la foulée du scandale SNC-Lavalin, la députée de Vancouver-Granville refuse de se laisser écartier. Et, fait rare, elle pourrait bien réussir à se faire réélire en tant qu'indépendante, car la lutte est archi-serrée entre elle et le rival libéral.

Les locaux électoraux de Jody Wilson-Raybould et de Taleeb Noormohamed se trouvent à peine 800 mètres l'un de l'autre. Dans les deux cas, les

bénévoles s'activent au téléphone et accourent pour faire du porte-à-porte, car à trois semaines du scrutin, la candidate indépendante et le libéral sont au coude-à-coude dans les sondages.

Au quartier général de l'ancienne ministre de la Justice, Joan et Rob offrent leurs services presque tous les jours pour aider leur députée à se faire réélire. Le couple lui avait déjà prêté main-forte en 2015. Il a quitté le Parti libéral avec elle, le printemps dernier, furieux du sort qui lui a été réservé dans la foulée de l'affaire SNC-Lavalin. « Plus que furieux », renchérit Joan. Elle souhaite maintenant que Jody Wilson-Raybould retourne à Ottawa comme députée indépendante. « Pour envoyer un message », affirme-t-elle, les sourcils froncés et le ton sévère.

VOIR PAGE A 2 : INDÉPENDANTE

INDEX

Avis légaux..... B9
Culture..... B1
Décès..... B6
Économie..... B6
Éditorial..... A8
Grille TV..... B2
Idées..... A9
Météo..... B8
Monde..... A6
Mots croisés..... B8
Sports..... B9
Sudoku..... B8

Un commerce destructeur

Le marché des animaux sauvages menace la biodiversité

PAULINE GRAVEL
ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

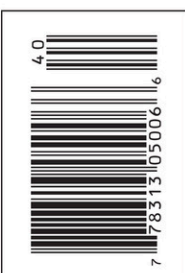
Le commerce d'animaux sauvages serait beaucoup plus florissant que ne le laissent croire les estimations précédentes, révèle une étude publiée aujourd'hui dans la revue *Science*. Il viserait 5579 espèces différentes, soit 18 % de toutes les espèces de vertébrés terrestres. L'étude appelle à la mise sur pied de politiques « proactives » et non pas simplement « réactives », pour contrer cette activité commerciale qui constitue l'une des principales causes d'extinction des espèces.

Le marché des espèces sauvages qui sont achetées pour devenir des animaux de compagnie ou pour leur viande, leurs cornes, l'ivoire, leurs plumes et autres attributs ayant une valeur médicale ou religieuse est une industrie générant des revenus de plusieurs milliards \$US par année. La forte demande pour ces différents produits et animaux de compagnie a entraîné le déclin d'espèces emblématiques comme les tigres, les éléphants, les rhinocéros et les grenouilles venimeuses, et même l'extinction de sous-espèces, comme le rhinocéros de Java

VOIR PAGE A 4 : COMMERCE



La calao bicorne est une des espèces en danger d'extinction.
RAUL ARBOLEDA AGENCE FRANCE-PRESSE





EN BREF



Le chef bloquiste lors d'un arrêt dans un centre commercial de Belœil, jeudi.
GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Une déclaration de Blanchet perçue comme raciste

OTTAWA — Une déclaration du chef bloquiste, Yves-François Blanchet, lors du débat en français de TVA, mercredi soir, est perçue dans certains cercles du Canada anglais comme un appel au racisme. À la fin de la joute télévisée, M. Blanchet s'est adressé à la caméra. Mettant en opposition le Bloc québécois et ses trois autres adversaires fédéralistes, il a dit : « Le 21 octobre, la décision va vous appartenir. Vous pouvez opter pour des femmes et des hommes qui vous ressemblent, qui portent vos valeurs, qui partagent vos préoccupations et qui travaillent et qui travailleront pour vos intérêts. Et seulement pour les intérêts des Québécoises et des Québécois. » Sur les réseaux sociaux, des journalistes et commentateurs anglophones ont débattu de la traduction exacte des mots « qui vous ressemblent ». Certains ont cru

comprendre qu'il parlait de l'apparence physique des Québécois, en majorité blancs. D'autres y ont vu un appel à la similarité des idées entre Québécois. Questionné à ce sujet jeudi matin, le chef néodémocrate, Jagmeet Singh, a dit que l'argument du Bloc était bien « faible » s'il se fiait uniquement à l'apparence physique des gens en 2019. Le chef conservateur, Andrew Scheer, a dit pour sa part qu'il allait laisser M. Blanchet s'expliquer, mais a ajouté que le Bloc a joué la « division » par le passé. M. Blanchet s'est défendu par le truchement d'une déclaration écrite en après-midi. « Des hommes et des femmes qui se reconnaissent dans le programme et les valeurs du Bloc québécois, ce sont les gens à qui on ressemble. Ils veulent un Québec prospère, avec une économie verte, laïque, française, accueillant et redevable envers ses aînés », a-t-il affirmé.
La Presse canadienne

May en a ras-le-bol du chef néodémocrate

VICTORIA — Elizabeth May dit en avoir assez de son homologue néodémocrate Jagmeet Singh, qu'elle accuse de répandre des faussetés. Selon la cheffe du Parti vert, M. Singh a faussement attribué à son parti une position nébuleuse sur le droit à l'avortement. Il aurait aussi accusé les verts d'avoir des positions faibles sur l'unité nationale et d'être prêts à appuyer un éventuel gouvernement conservateur minoritaire. M^{me} May a rappelé que les verts appuyaient le droit des femmes au libre choix, défendaient un Canada uni et ne rejetaient pas l'idée de parler à tous les autres partis dans un Parlement où aucune majorité ne se dégagerait. M^{me} May déplore que les néodémocrates tentent de faire croire qu'un vote pour les verts équivaut à un appui aux conservateurs.
La Presse canadienne

Enfin, Scheer est bel et bien pro-vie

Le chef conservateur a revendiqué l'étiquette jeudi, après avoir évité de l'endosser mercredi lors du débat de TVA

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Après avoir fait tous les détours possibles mercredi pour éviter de dire qu'il était personnellement opposé à l'avortement — ce qui a nourri plusieurs attaques de ses adversaires durant le débat présenté à TVA —, Andrew Scheer a fini par revendiquer jeudi l'étiquette pro-vie.

« J'ai toujours été très clair sur cette question : je suis personnellement pro-vie, j'ai toujours répondu aux questions » à cet égard, a soutenu le chef conservateur lors d'un arrêt au Nouveau-Brunswick.

M. Scheer a répété que, peu importe sa position personnelle sur cet enjeu, l'important est qu'il prend « l'engagement, comme premier ministre, de ne pas rouvrir ce débat. Je vais voter contre n'importe qui voudrait rouvrir le débat ».

Le fait qu'Andrew Scheer soit pro-vie ne surprendra aucun observateur de la scène politique. Entre 2006 et 2011, il a toujours voté aux Communes en faveur des projets de loi déposés par des collègues voulant restreindre le droit à l'avortement. Il s'est par ailleurs aussi opposé au mariage gai, et a voté contre l'aide médicale à mourir. Durant la course à la direction du Parti conservateur, une vingtaine de députés pro-vie l'ont appuyé.

Mais depuis le début de la campagne électorale, M. Scheer refusait obstinément de répondre clairement aux questions portant sur sa position personnelle par rapport à l'enjeu de l'avortement. « Tu te caches à chaque réponse », lui a

Une double nationalité

Le directeur des communications de la campagne conservatrice, Brock Harrison, a confirmé jeudi qu'Andrew Scheer avait la double nationalité canadienne et américaine. Par le passé, les conservateurs avaient attaqué l'ancien chef néodémocrate Thomas Mulcair et l'ancien chef libéral Stéphane Dion à cause de leur double citoyenneté, française et canadienne. Le *Globe and Mail* a rapporté que le père d'Andrew Scheer est né aux États-Unis. En conséquence, M. Scheer et ses sœurs ont obtenu la nationalité américaine. Ils ont tous reçu des passeports américains lorsqu'ils étaient enfants, mais M. Scheer n'a pas renouvelé le sien. M. Harrison a ajouté que le chef conservateur avait décidé de renoncer à sa citoyenneté américaine avant le déclenchement de la campagne électorale. Andrew Scheer n'a jamais profité de sa citoyenneté américaine pour voter lors d'une élection aux États-Unis, a ajouté le porte-parole du parti.
La Presse canadienne

notamment lancé Justin Trudeau lors du débat de mercredi. Le chef libéral lui avait demandé si, « en tant que chef, en tant que leader, en tant que père, en tant que mari, [vous croyez] que les femmes ont le droit de choisir ? ». Le chef néodémocrate, Jagmeet Singh, l'a aussi invité à se positionner explicitement.

Les journalistes ont pris le relais des politiciens pour talonner M. Scheer après le débat. « C'est important de reconnaître le fait qu'au Canada, c'est essentiel pour notre premier ministre de ne pas rouvrir ce débat », a alors esquivé M. Scheer. Il a autrement fait



Le chef conservateur, Andrew Scheer, lors de son point de presse jeudi matin devant la caserne des services des incendies d'Upper Kingsclear, au Nouveau-Brunswick.

JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

valoir qu'il est « essentiel de respecter le fait d'avoir une position personnelle. Nous avons 37 millions de Canadiens, il n'y a pas de consensus » sur cette question, a-t-il dit.

« Comme une grande majorité des Québécois, je suis catholique », avait aussi suggéré M. Scheer lors du point de presse post-débat, sans expliquer ce que cela voulait dire de sa position personnelle. Les derniers recensements

montrent que quelque 80 % des Québécois se disent catholiques (sans être nécessairement pratiquants). Mais un sondage Léger publié en 2018 indiquait aussi que 86 % des Québécois considéraient que l'avortement devrait être légal partout dans le monde.

Autre charge de Trudeau

Les aveux pro-vie d'Andrew Scheer sont survenus après que Justin Trudeau

La voix « directe » des électeurs

INDÉPENDANTE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Je n'avais jamais prévu de me trouver dans cette situation », dit Jody Wilson-Raybould dans son petit bureau électoral au sud du centre-ville de Vancouver. « J'étais la candidate confirmée du Parti libéral dans la circonscription, jusqu'à ce que le premier ministre m'expulse. Je ne crois pas qu'une personne seule puisse décider lorsque le travail d'une autre personne en politique fédérale est terminé », dit-elle, sans jamais mentionner le nom de son ancien patron, contre qui elle est visiblement toujours en colère.

Jody Wilson-Raybould indique qu'elle veut encore servir, même si elle reconnaît que peu de candidats indépendants ont réussi à se faire élire au fédéral. Ils ont été six, au cours des 30 dernières années, dont Gilles Ducepte, Gilles Bernier (le père de Maxime Bernier) en Beauce et, plus récemment,

André Arthur à Québec. « Je sais que c'est un défi. Mais je sens chez les gens un réel désir de faire la politique un peu différemment. »

L'attrait d'une équipe

À cela, Taleeb Noormohamed rétorque qu'il ne faut pas oublier que la politique est un sport d'équipe. Jody Wilson-Raybould a beau répéter qu'elle défend toujours les mêmes valeurs progressistes que lorsqu'elle était au gouvernement libéral, celui qui tente de lui succéder note qu'elle n'a plus les mêmes moyens pour faire avancer ces idées. « Vous ne pouvez pas le faire seul », insiste cet ancien fonctionnaire du Bureau du Conseil privé à Ottawa. « Il ne s'agit pas seulement de ce que vous voulez faire, mais de savoir comment vous allez y arriver. Vous êtes presque entièrement dépendant de la bonne volonté des autres, en tant qu'indépendant. »

La campagne de Taleeb Noormohamed tourne à plein régime : huit per-

sonnes au téléphone tous les jours, des équipes qui se partagent le porte-à-porte dans cette circonscription aisée qui rassemble des maisons huppées mais aussi des appartements surpeuplés à cause de la crise du logement qui sévit dans la région.

La centrale du parti a même dépêché de gros canons pour tenter de garder Vancouver-Granville dans le giron libéral. La ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, était justement de passage pour encourager les bénévoles lundi. Sa collègue à l'Environnement, Catherine McKenna, l'a précédée au mois d'août. Tout comme Jean Chrétien qui a fait le détour jusqu'à Vancouver et l'ex-chef libéral Bob Rae qui y sera prochainement.

Taleeb Noormohamed, 42 ans, demeure moins connu que sa rivale, qui a défrayé la chronique et ouvert les bulletins de nouvelles tout l'hiver après avoir accusé Justin Trudeau d'avoir exercé une pression indue pour qu'elle intervienne afin d'accorder un accord de réparation à SNC-Lavalin.

Sept mois plus tard, le scandale n'est malgré tout que peu évoqué par les électeurs. « Les gens veulent passer à autre chose. Ils n'ont pas de député au sein du gouvernement depuis maintenant près d'un an et cette circonscrip-

Il ne s'agit pas seulement de ce que vous voulez faire, mais de savoir comment vous allez y arriver. Vous êtes presque entièrement dépendant de la bonne volonté des autres, en tant qu'indépendant.

TALEEB NOORMOHAMED



tion connaît de réels enjeux qui nécessitent l'attention du fédéral, affirme M. Noormohamed, qui est revenu à Vancouver en 2007. Il y a un désir d'avoir un député qui soit membre du gouvernement et qui les défende à la table de décisions. »

Jody Wilson-Raybould corrobore le fait que les électeurs lui parlent peu du scandale en soi. Mais les gens en

Blaine Higgs apporte son soutien à Scheer

MONCTON — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Blaine Higgs, a annoncé son soutien à Andrew Scheer, jeudi, jour où le chef du Parti conservateur faisait campagne dans la province. Devant un groupe de pompiers volontaires d'Upper Kingsclear, M. Scheer a promis d'étendre le crédit d'impôt pour le matériel des équipes de recherche et de sauvetage et pour les pompiers volontaires. C'est la troisième fois que M. Scheer promet un crédit d'impôt d'abord mis en place à l'époque de Stephen Harper, mais le chef conservateur a rejeté l'idée voulant qu'il recyclait de vieilles mesures. M. Higgs a également déclaré que les idées nouvelles et novatrices du Parti conservateur étaient issues des « fondements » de la philosophie conservatrice. La Presse canadienne

Singh revient sur l'incident à Montréal

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) est revenu jeudi sur un incident survenu la veille lorsqu'un Montréalais l'a approché pour lui conseiller, en anglais, de retirer son turban afin de faciliter son élection. « J'ai fait face à des choses comme [...] ce qui s'est passé hier à Montréal toute ma vie. Alors pour moi, c'est quelque chose qui est rendu un peu normal », a relaté M. Singh, en point de presse. « C'est tellement difficile pour plusieurs personnes qui [se font dire] : "vous devez changer pour [faire] partie de la société ou vous devez changer votre identité pour avancer dans votre carrière" », a-t-il dit. Il a ensuite exprimé le souhait de « bâtir une société où tout le monde peut être qui ils et elles sont ». La Presse canadienne



a remarqué qu'Andrew Scheer « a eu la chance de dire » qu'il était pro-vie devant les Québécois, « mais il ne l'a pas dit. Il le dit maintenant, après les débats [où il a eu une] question tellement directe, et ça montre qu'il manque de courage ».

Sur le même thème, Justin Trudeau a promis jeudi de tenter d'améliorer l'accès aux services d'avortement partout au pays. Cet accès « peut être inégal » d'une province à l'autre, a-t-il reconnu. « Particulièrement dans les provinces où les gouvernements sont plus conservateurs », a soutenu le chef libéral.

Environnement

Justin Trudeau a par ailleurs dû défendre jeudi la décision des libéraux d'utiliser deux avions pour faire campagne à travers le Canada. Les libéraux ont fait la même chose en 2015, mais Andrew Scheer a profité du débat de TVA pour demander à M. Trudeau de justifier cette décision en apparence polluante. « Vous avez deux avions, un pour vos habits et un pour vos canots », a-t-il raillé, avant de soutenir qu'il s'agissait d'une autre preuve de « l'hypocrisie » libérale en matière environnementale.

« On a deux avions de campagne qui nous permettent de faire campagne dans tous les coins du pays, de faire plus d'événements, de rencontrer plus de Canadiens que n'importe quel autre parti politique », a précisé M. Trudeau pour se justifier jeudi, sans toutefois expliquer en quoi un seul avion ne pourrait pas lui permettre d'aller partout au Canada — puisque les deux avions se suivent.

« On a acheté des crédits carbone pour [compenser] notre transport, ce que M. Scheer n'a pas fait », a rétorqué Justin Trudeau. « C'est ce que font les conservateurs, les gens de droite [en anglais, il a parlé de « l'extrême droite »], qui nient l'existence des changements climatiques : quand ils se sentent menacés, ils essaient de détourner la conversation. »

Pour le chef conservateur, « l'argument voulant qu'acheter des crédits donne la permission de brûler plus d'essence » n'est tout simplement pas valable. Mais il n'a pas dit pourquoi les conservateurs n'achètent pas de crédit compensatoire pour l'avion qu'ils utilisent pour la campagne électorale.

a profité d'un point de presse à Montréal pour enfoncer le clou qui avait poussé le chef conservateur dans les câbles mercredi soir.

« Le débat qu'on est en train d'avoir [sur l'avortement], c'est parce qu'on a un chef qui refuse de répondre à une question simple : est-ce qu'il croit que les femmes ont le droit de choisir, oui ou non ?, a soutenu M. Trudeau. [...] Je pense que les femmes peuvent voir qu'Andrew Scheer ne sera pas là pour défendre leurs droits. »

De passage à Toronto, Jagmeet Singh

parlent, dit-elle, pour la remercier et saluer les politiciens « qui ont de l'intégrité, qui sont honnêtes ».

Et aux libéraux qui affirment qu'elle aurait moins de poids comme députée indépendante qu'un élu du gouvernement, l'ancienne leader autochtone de 48 ans rétorque qu'elle ne serait plus bâillonnée par un parti, justement. « Je peux représenter les électeurs directement, plutôt que de me faire dire quoi dire et comment voter, ce qui est la façon de faire des partis politiques. »

L'épouvantail conservateur

M^{me} Wilson-Raybould se réjouit de voir les sondages nationaux prédire un gouvernement minoritaire. « Cela fait de meilleures lois et de meilleures politiques, puisque les gens doivent réellement s'entendre et travailler ensemble pour faire adopter des projets de loi. » En tant qu'ex-libérale, elle assure qu'elle appuierait toute mesure progressiste présentée par un gouvernement, quel qu'il soit. Elle refuse de dire si elle appuierait un gouvernement minoritaire conservateur. Ce que ne manque pas de souligner M. Noormohamed.

Le candidat libéral répète en outre à ceux qui voudraient encourager une candidate indépendante, comme Joan



Jody Wilson-Raybould prend la parole à l'occasion d'un rassemblement militant pour Jane Philpott, l'ex-libérale aujourd'hui candidate indépendante, le 21 septembre.

COLE BURSTON LA PRESSE CANADIENNE

III VIGIE PARITÉ

Une première élection en zone paritaire

Les principaux partis fédéraux présentent plus de 40 % de candidatures féminines

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Quatre ans après la formation d'un cabinet paritaire à Ottawa, les cinq partis fédéraux font franchir un autre pas à la politique canadienne : pour la première fois, les formations présentes à Ottawa ont réussi à dépasser le seuil de 40 % de candidates à une élection.

Il y a précisément 41,6 % de femmes parmi les candidats du Parti libéral du Canada (PLC), du Parti conservateur du Canada (PCC), du Nouveau Parti démocratique (NPD), du Parti vert du Canada (PVC) et du Bloc québécois, indique le relevé final du projet Vigie parité mené par *Le Devoir* depuis le 8 mars. La période de mise en candidature pour les élections du 21 octobre est terminée depuis lundi.

Le taux de candidatures féminines s'établit à 43,3 % si on ne considère que le Québec. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le NPD qui enregistre les résultats les plus élevés, avec une parité parfaite au Québec, et quasi parfaite

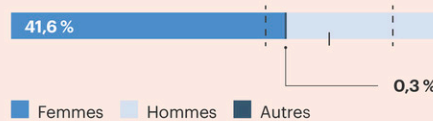
Les chiffres de la Vigie parité sont basés sur les informations transmises par les partis et ne comptent que les candidatures officiellement investies. Le Parti populaire du Canada n'a pas fourni ces données.

Vigie parité canadienne : 11^e compilation

Au pays, le nombre de circonscriptions s'élève à 338.

Au Canada

1430 candidats dévoilés, tous partis confondus



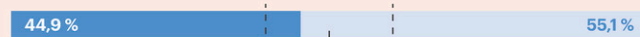
Infographie *Le Devoir*

Vigie parité canadienne : 11^e compilation

Au pays, le nombre de circonscriptions s'élève à 338.

Bloc québécois

78 candidats dévoilés (sur 78)



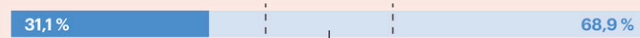
Nouveau Parti démocratique

338 candidats dévoilés



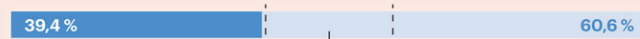
Parti conservateur du Canada

338 candidats dévoilés



Parti libéral du Canada

338 candidats dévoilés



Parti vert du Canada

338 candidats dévoilés



■ Femmes ■ Hommes ■ Autres

Infographie *Le Devoir*

41,6 %

C'est le pourcentage de femmes candidates parmi les candidats des cinq principaux partis fédéraux.

La période de mise en candidature pour les élections du 21 octobre prochain est terminée depuis lundi.

à l'échelle canadienne (49,1 %).

Au niveau national, le Parti vert suit avec 46,2 %, devant les libéraux (39,4 %) et les conservateurs (31,1 %). Ces deux derniers partis ont amélioré sensiblement la diversité de leur recrutement depuis les élections de 2015 : les libéraux avaient alors eu 31 % de candidates, et les conservateurs 20 %. Les verts et les néodémocrates étaient déjà au-dessus du seuil minimal de la zone paritaire, établi à 40 %.

Le Bloc est l'autre parti qui a fait un bond notable : il y avait 28 % de candidates aux côtés de Gilles Duceppe il y a quatre ans, elles sont maintenant 44,9 % autour d'Yves-François Blanchet. Au Québec, derrière le NPD et le Bloc, on trouve le PVC (42,3 %). Les libéraux et les conservateurs ont chacun recruté 39,7 % de femmes. Cela veut dire que par rapport à 2015, les conservateurs ont plus que triplé le nombre de candidates québécoises.

L'épreuve du scrutin

Le groupe Femmes, politique et démocratie a salué plus tôt cette semaine « la performance et les efforts de chaque parti » au Québec. La présidente de l'organisme, Thérèse Mailloux, a toutefois rappelé que plus de candidates ne garantit pas plus d'élues.

Au Québec, les quatre partis provinciaux ont recruté 47 % de candidates en 2018 : or, le pourcentage de femmes élues le 1^{er} octobre a été de 43 %. « Au fédéral, les projections actuelles nous prédisent que la distorsion sera encore plus forte », dit M^{me} Mailloux en se basant sur les sites de projections de sièges.

Chose certaine, les partis politiques fédéraux ont considérablement augmenté le rythme de nomination des femmes dans les semaines précédant la fin des mises en candidature, montre la Vigie parité. Parmi les 715 premiers candidats investis (soit la moitié des candidats aujourd'hui en lice), on retrouvait environ 35 % de femmes. Si on ne considère que le deuxième bloc de candidats nommés, on dénombre plutôt 48 % de femmes.

Rectificatif

Dans la chronique de Francine Pelletier intitulée « François Legault, sors de ce corps » et publiée en page A 7 dans notre édition du 2 octobre 2019, la chroniqueuse a écrit que le chef du Bloc québécois est un politicien qui veut protéger l'environnement « tout en favorisant un troisième lien à Québec et un gazoduc au Saguenay ». Il aurait fallu lire plutôt que M. Blanchet « ne s'oppose pas » à un troisième lien à Québec et attend une évaluation environnementale avant de se prononcer sur le projet de gazoduc au Saguenay.

Écrivez-nous !

Vous avez des questions ? Envoyez-nous à l'adresse courriel questions@ledevoir.com vos interrogations sur la campagne, et nous répondrons chaque semaine à l'une d'entre elles.

et Rob, qu'un vote pour Jody Wilson-Raybould est un vote pour Andrew Scheer. Car dans une élection aussi serrée, tout siège perdu pour les libéraux aide en contrepartie les conservateurs. « Si vous souhaitez une politique qui se fait différemment, ce n'est pas le résultat que vous obtiendrez. Et cela ne vous livrera certainement pas un gouvernement progressiste. Cela vous livrerait Andrew Scheer. »

Un risque que rejette la principale intéressée. Le site de projections électorales 338Canada.com accordait 32 % d'appuis à M. Noormohamed il y a 12 jours, contre 29 % pour M^{me} Wilson-Raybould et 21 % pour le candidat conservateur Zack Segal. Le NPD et le Parti vert suivaient loin derrière, à 9 % et 7 %.

M. Noormohamed a beau avoir confiance de remporter la bataille, il lui faudra encore cogner aux portes. Car lundi soir, de la moitié des résidents qui étaient chez eux lors de son porte-à-porte, une seule lui a assuré son vote. Deux autres ont affirmé, un peu sèchement, que leur choix n'était toujours pas arrêté. Un troisième a annoncé qu'il voterait... « indépendant cette fois-ci ».

Demain: La bataille de Victoria

EN BREF



François Legault
JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Legault veut garantir l'intégrité du territoire québécois

QUÉBEC — Le premier ministre, François Legault, veut garantir l'intégrité du territoire du Québec avant d'adhérer à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Québec solidaire a demandé au premier ministre, jeudi, de s'engager à « reconnaître et mettre en œuvre » la Déclaration, comme le recommande le rapport de la commission Viens sur les services gouvernementaux dispensés aux communautés autochtones. M. Legault a répondu qu'il voit dans l'adhésion à la Déclaration un risque pour l'intégrité du territoire et le droit à l'autodétermination du Québec et « qu'il faut être prudent ». Le principe de l'intégrité du territoire québécois est reconnu depuis les années 1960.

La Presse canadienne

Nombre record de vérifications auprès des commerçants

L'Office de la protection du consommateur affirme avoir réalisé en 2018-2019 le nombre le plus élevé de vérifications et d'interventions auprès des commerçants depuis qu'il cumule ces statistiques, en 2013. Il a ainsi réalisé 3386 « activités de surveillance », soit les vérifications, inspections et enquêtes additionnées. Au plan des interventions juridiques, l'Office a effectué 254 poursuites pénales et émis 329 avis d'infraction. Les interventions de l'Office ont mené à des amendes de 751 717 \$. Le rapport annuel de gestion de l'OPC a été déposé jeudi à l'Assemblée nationale par la ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Sonia LeBel.

La Presse canadienne

McGill confirme avoir reçu des dons de la famille Sackler

L'Université McGill a confirmé jeudi avoir reçu un don de la famille Sackler, propriétaire de la société derrière l'OxyContin. L'institution montréalaise soutient toutefois que le don reçu remonte à 2016, avant les poursuites intentées contre le fabricant de médicaments. Selon une enquête de l'Associated Press, l'Université McGill aurait touché plus de trois millions de dollars, à l'instar de plusieurs autres éminentes universités. Purdue Pharma a déclaré faillite, le mois dernier, dans le cadre d'un effort visant à régler quelque 2600 actions en justice l'accusant d'avoir alimenté la crise des opioïdes afin d'encaisser plus de profits.

La Presse canadienne

Protéger les espèces

COMMERCE

SUITE DE LA PAGE A 1

dont le dernier représentant a été tué pour ses cornes au Vietnam en 2010, rappellent les auteurs de l'étude avant de préciser que ces dernières espèces ne représentent qu'une fraction de toutes les espèces animales qui font l'objet de ce commerce.

Soumis aux « variations des préférences culturelles, le commerce d'animaux sauvages peut rapidement conduire une espèce à l'extinction », préviennent David Edwards de l'Université de Sheffield au Royaume-Uni, Brett Scheffers de l'Université de Floride et leurs collègues. Par exemple, l'émergence d'une demande généralisée en Asie de l'Est pour les écailles et la viande de pangolin a provoqué le déclin marqué de certaines espèces de ces fourmiliers en l'espace de deux décennies. Et l'engouement croissant pour le calao à casque rond, dont la protubérance au-dessus du bec ressemble à de l'ivoire, a entraîné la vente de dizaines de milliers d'oiseaux annuellement depuis 2012. Ces deux espèces sont aujourd'hui en danger de disparition.

« Il est essentiel de prêter attention à cette étude, même en Amérique du Nord, où on ne voit pas le trafic d'animaux sauvages comme une menace, juge Justina Ray, présidente et scientifique principale de la Wildlife Conservation Society Canada. On y participe en achetant des animaux de compagnie. »

Afin de dresser un portrait plus précis de ce commerce à la fois licite et illicite, les chercheurs ont consulté les bases de données de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ils ont ainsi remarqué que 5579 des 31 745 espèces de vertébrés, soit 18 % de toutes les espèces de vertébrés terrestres, font l'objet d'un commerce. Les oiseaux (23 % des 10 278 espèces aviaires) et les mammifères (27 % des 5420 espèces mammifères) sont plus nombreux à être commercialisés que les reptiles (12 % des 9563 espèces reptiliennes) et les amphibiens (9 % des 6484 espèces).

Comme on s'en doute, les espèces — d'oiseaux et de mammifères particulièrement — qui font l'objet d'une transaction sont plus menacées de disparition que celles qui ne le sont pas, « ce qui confirme que le commerce des espèces sauvages contribue au risque d'extinction » de ces espèces, avancent les auteurs.

Les chercheurs montrent également que le commerce des animaux sauvages vise des espèces appartenant à certains groupes spécifiques et dotées de caractéristiques particulières, et ils prévoient que les espèces parentes et ayant des similarités avec ces espèces commercialisées pourraient bien être convoitées à leur tour dans le futur, quand ces dernières seront devenues rares ou auront disparu. Ils estiment qu'« entre 303 et 3152 espèces additionnelles sont à risque de devenir convoitées en raison de leurs similarités phylogénétiques avec les espèces actuellement sur le marché », comme notamment les oiseaux aux couleurs vives, tels que les tangaras, les serins et les tisserins, ainsi que les crapauds du genre rhinella et l'espèce de chauve-souris dénommée petit rhinolophe fer à cheval.

Une protection en amont

Ainsi, les auteurs de l'étude recommandent que les mesures de protection ne vi-

Le marché décortiqué

L'article publié dans *Science* nous apprend que le commerce des animaux sauvages est particulièrement florissant dans les régions du monde où prospère une grande diversité d'espèces, dont en Amérique du Sud (pour les oiseaux et les amphibiens surtout), en Afrique centrale et du Sud-Est, ainsi qu'en Asie du Sud-Est (pour les mammifères), en Asie, en Indonésie, en Malaisie et dans l'Himalaya (particulièrement pour les amphibiens et les mammifères), de même qu'en Australie et à Madagascar (pour les reptiles).

L'étude précise également que les amphibiens et les reptiles sont le plus souvent vendus comme animaux de compagnie à la maison, pour des expositions, des cirques et des jardins zoologiques. Les oiseaux sont achetés comme animaux de compagnie, mais aussi pour les produits qu'ils génèrent, soit leur chair, comme trophée de chasse, pour l'habillement, pour des raisons médicales et religieuses. Les mammifères le sont quant à eux principalement pour leur chair, leur fourrure, et d'autres attributs.

Le prix des espèces possédant des caractéristiques exceptionnelles est habituellement plus élevé sur le marché, tout comme celui des espèces rares.

sent pas seulement les espèces actuellement commercialisées, mais aussi celles qui risquent de le devenir.

Justina Ray, qui est également professeure adjointe dans les universités de Toronto et de Trent, abonde dans le même sens. « Grâce à des prévisions basées sur la parenté, on aurait pu voir venir les dangers qui pèsent maintenant sur le perroquet jaco », donne-t-elle en exemple. Cet oiseau, très populaire à cause de sa loquacité, était encore abondant dans la nature dans les années 1990, quand elle a séjourné pendant trois ans en Afrique centrale. Il est maintenant considéré en danger par l'UICN.

Dans les pays acheteurs, un criblage automatisé des marchés en ligne, comme eBay et Facebook, permettrait d'identifier les transactions d'animaux à risque. Des amendes pourraient ainsi être distribuées aux marchands ne respectant pas les lois. Des efforts devraient également être entrepris dans les régions tropicales où on trouve la source de la plus grande partie des animaux qui font l'objet de trafic, ajoutent les chercheurs. Cependant, il importe de prendre en compte la situation sociale et économique de ces pays, où on chasse souvent par « pure nécessité », écrivent-ils.

Au Canada, au moins une espèce considérée en danger d'extinction a fait l'objet d'une exploitation commerciale ces dernières années. Le requin mako, qui sillonne les océans du monde entier, y compris près de la côte atlantique du pays, est prisé en Asie pour sa chair et ses ailerons, auxquels on attribue une valeur thérapeutique. On le retrouvait parfois par hasard dans les filets de pêche canadiens, souligne M^{me} Ray. Au mois d'août, son commerce a finalement été interdit par les États membres de la CITES, dont le Canada.

« Il y a toujours un très grand délai avant que les nations agissent », se désole la biologiste.



MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Des besoins criants

DIALOGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

a Stratégie nationale sur le logement (SNL) sera déposé. Résultat : en deux ans, l'Ontario a reçu 6,4 milliards de dollars, alors que le Québec n'a obtenu que 1,9 milliard.

La CAQ comme le PLQ

Le *Devoir* a pu constater que les trois ministres responsables de l'Habitation qui se sont succédé à ce portefeuille depuis deux ans ont tous haussé le ton dans ce dossier. Ainsi, en 2017, quelques semaines avant le lancement de la stratégie par Justin Trudeau, le ministre d'alors, Martin Coiteux, écrit à son vis-à-vis fédéral, Jean-Yves Duclos, pour l'avertir que le Québec entend « demeurer maître d'œuvre » de la planification et de la gestion des services de logement sur son territoire et qu'il ne compte « pas souscrire à la SNL ».

« Au-delà de la problématique de cette nouvelle approche, plusieurs initiatives en découlant et envisagées par votre gouvernement en matière de logement soulèvent des préoccupations importantes », écrit-il.

Le lendemain du lancement officiel de la Stratégie, le 23 novembre, la nouvelle ministre de l'Habitation, Lise Thériault, écrit à son tour au ministre Duclos, lui reprochant d'avoir lancé la stratégie de façon « unilatérale » sans les gouvernements des provinces et « sans avoir convenu au préalable des modalités avec eux ».

Elle dénonce notamment sa décision d'intégrer à la Stratégie des sommes qui devaient à l'origine être transférées au Québec sans condition, en plus de se donner le droit d'intervenir directement auprès des villes et des partenaires locaux.

« Vous comprenez que pareilles façons de faire et approches [...] dans un domaine de la pleine compétence du Québec, sont inacceptables », poursuit-elle. Dans sa réponse, le ministre Duclos écrit qu'il souhaite « travailler en collaboration » avec le gouvernement du Québec et promet que le Québec aura sa propre entente.

Trois mois plus tard, la ministre lui

Dans le contexte de pénurie de logement et de spéculation immobilière effrénée à Montréal, les besoins sont super grands. On n'a pas le luxe d'attendre des années

VÉRONIQUE LAFLAMME



réécrit : 144 unités de logement ont été construites au Nunavik sans que le Québec n'ait été partie prenante des négociations, dénonce-t-elle.

Pendant ce temps, le Québec reçoit moins d'argent que le reste du Canada. « On voit que le Québec a reçu moins que sa part », déplore la porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Véronique Laflamme. « Il n'a eu que 15 % des sommes alors qu'en temps normal c'est 20,25 % ».

Cet argent n'est pas perdu puisqu'il est réservé au Québec. Mais l'impasse prive les locataires d'occasions, selon M^{me} Laflamme qui avec d'autres groupes sociaux réclame des engagements contre la pénurie de logements.

« Dans le contexte de pénurie de logement et de spéculation immobilière effrénée à Montréal, les besoins sont super grands. On n'a pas le luxe d'attendre des années », a-t-elle dit.

« C'est sûr qu'on prend du retard par rapport à d'autres provinces », fait remarquer quant à lui Bruno Dion de la Fédération régionale des OBNL d'habitation. « L'argent est là, mais ne descend pas, alors ça ralentit la réalisation de projets d'habitations », renchérit la directrice du groupe de ressources techniques SOSACO, Nathalie Genois.

Les organismes en logement ne sont pas les seuls à s'impatienter. Dans une autre lettre en date de juin obtenue par *Le Devoir*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a écrit au ministre Duclos que ses membres « attendent impatiemment la signature d'une entente » et rappelle « l'urgence » de signer.

Au bureau de la ministre Laforest, on n'a pas voulu commenter le dossier cette semaine pour ne pas s'immiscer dans la campagne électorale. « Les échanges reprendront une fois que les élections fédérales seront terminées », a indiqué son attachée de presse, Bénédicte Trotter-Lavoie.

Joint mercredi, le ministre Duclos, a dit « avoir grand espoir » de s'entendre avec Québec « au lendemain des élections ». « Des progrès ont été faits », a-t-il dit. « On aurait aimé ça, conclure tout ça avant le déclenchement des élections fédérales. Il y a beaucoup d'argent en banque pour le Québec », a-t-il aussi déclaré.

Crise constitutionnelle à Londres

CHRISTIAN RIOUX



Les journalistes qui connaissent bien Bruxelles savent qu'elle est la capitale mondiale du maquignonnage. Dans le Berlaymont, qui abrite la Commission européenne, tout se négocie au millimètre près, de la nomination des commissaires européens au moindre strapontin. Les habitués savent aussi qu'à Bruxelles, tout est toujours sur la table tant que les négociations ne sont pas rompues. Et encore... C'est pourquoi, plus qu'ailleurs, il faut s'y méfier des grandes déclarations pleines de nobles intentions.

À moins d'un mois du divorce annoncé, le premier ministre britannique, Boris Johnson, vient de relancer les dés. Pour en finir avec le *backstop* qui maintiendrait le Royaume-Uni indéfiniment dans le marché européen, il suggère que l'Irlande du Nord demeure alignée pendant au moins quatre ans sur le marché européen. Grâce à un système de déclarations informatisées, la perception des droits de douane et les contrôles seraient réduits au minimum à la frontière des deux Irlandes. Les produits entrant sur l'île seraient contrôlés dans les ports britanniques et les autres contrôles pourraient être décentralisés. Tout cela afin de préserver, du moins pour l'essentiel, les accords du Vendredi saint qui, en 1998, avaient supprimé tout contrôle à la frontière.

Même si le négociateur Michel Barnier répète depuis des mois qu'il n'y a rien de plus à négocier que ce qui l'a déjà été avec Theresa May, pour l'instant il y a de quoi s'étonner de l'accueil prudent qu'a reçu la proposition britannique. Et cela, malgré son caractère parfois nébuleux, avouons-le. La presse aime bien peindre Boris Johnson en personnage erratique qui ne sait pas où il va et qui ne comprend même pas les enjeux du Brexit. Cela permet de présenter le Brexit comme une aberration. Et la majorité qui l'a soutenu en 2016 comme une bande d'illuminés frappés par une lubie passagère... qui finira bien par passer.

Pourtant, on sent bien qu'à Bruxelles on marche sur des œufs. Si la Commission européenne hésite à rejeter la proposition britannique, c'est qu'à l'aube d'une récession annoncée en Allemagne, elle redoute elle aussi le choc d'un Brexit dur. Mais elle comprend aussi tout le parti que Boris Johnson pourrait tirer d'un refus.

En faisant monter la pression, l'exubérant « Bojo » poursuit deux lièvres à la fois. Un compromis de dernière minute, fût-il sur des détails, serait perçu à Londres comme une victoire tant il semble depuis des mois si peu probable. L'autre scénario, celui d'un rejet catégorique, lui permettrait de rentrer dans ses terres en accusant Bruxelles d'avoir fait échouer les négociations. Déjà en tête dans les sondages, Johnson aurait alors tout le loisir de faire du bouc émissaire bruxellois un puissant levier électoral afin d'achever de plumer le pauvre Jeremy Corbyn.

•••••

Qu'on ne s'y trompe pas, depuis le référendum du 23 juin 2016, le Royaume-Uni est plongé dans une véritable crise constitutionnelle. Que le pays n'ait pas de constitution écrite n'y change rien. On ne peut pas appeler autrement une crise qui oppose la volonté majoritaire du peuple clairement exprimée par référendum à un certain nombre d'élus qui ne s'estiment pas liés le moins du monde par ce choix démocratique. Un peu comme si, en 1995, malgré la courte victoire du « Non », des députés du Parti québécois s'étaient acharnés à décréter unilatéralement l'indépendance du Québec ou à poser des gestes en ce sens en invoquant la prépondérance du Parlement sur le référendum. On aurait évidemment crié à la trahison.

Boris Johnson a donc eu raison de suspendre ce Parlement hors sol qui n'a eu de cesse en trois ans de prouver sa plus complète inanité. Un Parlement qui pousse d'ailleurs l'outrecuidance jusqu'à refuser, sous l'impulsion des travaillistes, des élections qui seules permettraient pourtant de sortir de cette impasse en retournant au peuple.

Récemment, dans le *New York Times*, l'historien Robert Thombs comparait la crise qui se joue à Westminster aux moments les plus dramatiques de l'histoire parlementaire britannique. On pense au rappel des lois sur le maïs qui mit fin au protectionnisme et fit exploser le parti Tory en 1846. Ou encore au Irish Home Rule qui fragmenta le Parti libéral en 1885 et érigea les conservateurs en principal parti de pouvoir. Dans tous les cas, le Parlement et le peuple se sont retrouvés face à face. Or, depuis trois ans, dit Thombs, la « souveraineté parlementaire » et la « souveraineté populaire » sont à nouveau en porte-à-faux.

En introduisant la pratique des référendums et des élections à date fixe pour limiter la toute-puissance de la Chambre, les parlementaires ne se doutaient probablement pas des conséquences de leur geste. Avec le Brexit, « pour la première fois depuis que la Grande-Bretagne est un pays véritablement démocratique, écrit Thombs, l'establishment culturel et politique refuse pour divers prétextes d'obéir à un vote populaire légal ».

Même si personne ne sait comment se terminera le Brexit, on peut d'ores et déjà prédire que le pays qui en sortira ne sera plus le même.

Boris Johnson a donc eu raison de suspendre ce Parlement hors-sol qui n'a eu de cesse en trois ans de prouver sa plus complète inanité. Un Parlement qui pousse d'ailleurs l'outrecuidance jusqu'à refuser, sous l'impulsion des travaillistes, des élections qui seules permettraient pourtant de sortir de cette impasse en retournant au peuple.



La ministre de la Santé, Danielle McCann, dit vouloir entreprendre une « vaste consultation » sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir.
GRAHAM HUGHES
LA PRESSE
CANADIENNE

III JUSTICE

Harmoniser les lois sur l'aide médicale à mourir

MYLÈNE CRÈTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Après avoir choisi de se conformer au récent jugement sur l'aide médicale à mourir, Québec et Ottawa sont maintenant appelés à harmoniser leurs lois par l'avocat Jean-Pierre Ménard qui a mené la contestation en Cour supérieure.

« Il y a des différences, comme pour la signature des témoins, qui sont déplorables, alors il faudrait absolument qu'il y ait un comité fédéral-provincial qui normalise tout ça », a-t-il signalé en entrevue.

L'avocat estime par exemple que Québec pourrait s'inspirer de la législation fédérale afin d'élargir le bassin de professionnels de la santé autorisés à prodiguer ce soin de fin de vie, notamment les infirmières praticiennes. « Le Code criminel permet qu'elles la produisent », souligne M^e Ménard.

Le gouvernement québécois a déjà annoncé son intention d'« entamer les discussions » avec le prochain gouvernement fédéral pour harmoniser les deux lois à la suite de la décision de la Cour supérieure, qui a invalidé le critère de « fin de vie » de la loi québécoise et celui de « mort raisonnablement prévisible » du Code criminel pour permettre à des gens lourdement handicapés d'y avoir accès.

La ministre de la Santé, Danielle McCann, et la ministre de la Justice, Sonia LeBel, ont annoncé jeudi que le Québec n'allait pas porter le jugement en appel et qu'il entamait parallèlement une grande réflexion sur l'élargissement de

l'accès à l'aide médicale à mourir.

« Au moment où on se parle — à l'exception de M. Truchon et de M^{me} Gladu —, le critère de fin de vie demeure pour les six prochains mois, ce qui va amener notre gouvernement à devoir agir dans des délais rapides, a expliqué Mme LeBel. Mais ce délai va quand même nous permettre de réfléchir à ce vers quoi nous voulons aller comme société. »

Jean Truchon, atteint de triparalysie depuis sa naissance, et Nicole Gladu, acablée par un syndrome post-poliomyélite sévère depuis 25 ans, avaient contesté les lois québécoise et fédérale parce qu'ils ne pouvaient pas obtenir l'aide médicale à mourir, n'étant pas en fin de vie.

« Les demandes d'aide médicale à mourir demeurent, somme toute, rares, mais il est primordial que le recours à ce soin demeure strictement encadré et balisé par la loi », a souligné la ministre McCann.

Elle a déjà entre les mains le rapport d'un groupe d'experts sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir et a promis une vaste consultation sur le sujet. Présentement, au Québec, seules les personnes aptes à consentir peuvent recevoir les soins de fin de vie. Cela exclut donc les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui ne peuvent donner leur consentement au plus fort de leurs symptômes.

« On perçoit que la population a des attentes et qu'elle est de plus en plus mûre par rapport au dossier de l'élargissement de l'aide médicale à mourir, par exemple, pour les demandes anticipées dans le cas d'incapacité », a-t-elle reconnu.

L'auteur de la Loi concernant les soins de fin de vie, Véronique Hivon, s'est réjouie de la décision du gouvernement Legault. « Je pense que la société est encore plus prête à accepter cette possibilité-là, a constaté la députée péquiste. Il faut faire les choses correctement et c'est plus complexe que ça en a l'air au premier regard. » Elle a offert sa collaboration au gouvernement tout comme son collègue libéral André Fortin.

La décision du gouvernement Legault a été bien accueillie par le Conseil pour la protection des malades qui plaide pour permettre les directives anticipées. Le Collectif des médecins contre l'euthanasie s'inquiète plutôt des possibles dérapages.

Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a indiqué jeudi que les critères fédéraux de l'aide médicale à mourir seraient également révisés si son parti formait à nouveau un gouvernement. « On a mis de l'avant un projet de loi responsable et prudent il y a trois ans, mais on a toujours reconnu que les cours, les mœurs, la perception allaient évoluer au fil des années, a-t-il affirmé. C'est pour ça qu'on va absolument regarder la décision de la cour, et les améliorations qu'on peut amener pour mieux respecter les droits des citoyens et la protection des plus vulnérables. Mais oui, on va alléger les critères par rapport à l'aide médicale à mourir. »

Le ministre fédéral de la Justice, David Lametti, a confirmé dans une déclaration jeudi que le gouvernement fédéral ne porterait pas le jugement de la Cour supérieure en appel. Il avait jusqu'au 10 octobre pour le faire, soit un peu plus d'une semaine avant l'élection.

III JUSTICE

Québec ne se protégera pas contre l'arrêt Jordan

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le gouvernement caquiste refuse d'appeler le projet de loi visant à empêcher tout nouvel arrêt des procédures dans des affaires criminelles en raison de l'arrêt Jordan, qui avait été révisé par Simon Jolin-Barrette. L'élue péquiste Véronique Hivon s'en désolé.

La ministre de la Justice, Sonia LeBel, juge inutile de légiférer afin de mettre à l'abri tous les procès criminels de l'arrêt Jordan comme le suggérait son confrère Simon Jolin-Barrette en mai 2017. « Il va toujours y avoir, comme dans tous les dossiers, des exceptions, mais on n'est plus dans une crise systémique comme

on l'était au lendemain de l'arrêt Jordan parce que 90 %, 95 % des dossiers sont à l'intérieur des délais », a-t-elle expliqué dans une mêlée de presse, jeudi. « Il y aurait probablement eu, à cette époque-là, une justification de le faire. Là, je parle en théorie », a ajouté l'élue caquiste. Pour cause, l'adoption du projet de loi 890 présenterait « plusieurs difficultés juridiques », selon elle.

En juillet 2016, la Cour suprême avait fixé le délai raisonnable pour la tenue d'un procès au criminel à 18 mois à la Cour du Québec et à 30 mois à la Cour supérieure, et ce, sauf exception. Parmi eux, les délais causés par la défense. L'arrêt Jordan a provoqué un « électrochoc au système de justice », le forçant à se ressaisir si bien que « tous les dossiers post-Jordan, dont les accusations qui ont

été déposées depuis l'arrêt Jordan, sont tous dans les délais prescrits, entre 18 et 30 mois », a indiqué M^{me} LeBel, jeudi.

En chambre, l'élue péquiste Véronique Hivon a demandé à ses consœurs et confrères d'adopter une motion stipulant que « l'Assemblée nationale exprime son inquiétude quant à la possibilité que d'autres procès criminels, notamment dans des dossiers de fraude et d'abus de confiance, puissent être l'objet d'un arrêt des procédures en raison de délais déraisonnables » et appelle le projet de loi 890 pour étude. Les députés péquistes, solidaires et indépendants — Guy Ouellette et Catherine Fournier — appuyaient son initiative, mais pas les élus caquistes et libéraux.

Après ce revers, M^{me} Hivon a dit « continuer d'être très inquiète par rapport à certains gros procès » qui pourraient s'écrouler sous le poids des délais. Une épée de Damoclès plane toujours au-dessus du procès de l'ancienne vice-première ministre Nathalie Normandeau et de l'ex-collecteur de fonds libéral Marc-Yvan Côté. « [M^{me} LeBel] ne pense-t-elle pas opportun de se prémunir contre d'autres avortements de procès possibles? Elle pense vraiment que ça ne peut plus arriver? » a demandé M^{me} Hivon.

III ÉTATS-UNIS

Trump suggère à Pékin d'enquêter sur Biden

CHARLOTTE PLANTIVE
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Après Kiev, Pékin. Menacé par une procédure de destitution, Donald Trump a ouvertement suggéré jeudi que la Chine enquête sur son rival Joe Biden, provoquant l'indignation des démocrates qui l'accusent de chercher « encore une fois » l'aide d'une puissance étrangère pour influencer la présidentielle américaine.

L'enquête menée par les démocrates est entrée dans le vif du sujet jeudi, avec la longue audition à huis clos d'un premier témoin clé au Congrès.

Le président américain est sous la menace d'une mise en accusation (*impeachment*) parce qu'il a demandé à son homologue ukrainien de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur le démocrate Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020.

Répétant que son échange avec Volodymyr Zelensky était « parfait », Donald Trump a franchi un nouveau cap jeudi en déclarant qu'il pourrait « assurément » formuler la même demande auprès du président chinois.

Le milliardaire républicain répète à l'envi que Joe Biden et son fils Hunter ont « arnaqué la Chine et l'Ukraine ».

« La Chine devrait lancer une enquête sur les Biden parce que ce qui s'est passé en Chine est tout aussi grave que ce qui s'est passé en Ukraine », a-t-il insisté jeudi.

« Monsieur le Président, vous ne pouvez pas extorquer des gouvernements étrangers pour vous aider à être réélu », a dit le premier intéressé, Joe Biden, sur Twitter.

Ulcéré par une procédure qui, même si elle a peu de chances d'aboutir à sa destitution pour cause de majorité républicaine au Sénat, jette une ombre sur sa campagne de réélection, Donald Trump est embarqué dans une surenchère verbale, dénonçant les « conneries » des démocrates et même un « coup d'État ».

Les derniers sondages montrent un soutien en hausse des Américains à cette procédure de destitution. Mais aussi que ses nombreux *tweets*, messages et spots publicitaires contre M. Biden semblent avoir un effet : 41 % des personnes interrogées veulent qu'on étudie de plus près les liens des Biden avec l'Ukraine, selon *USA Today* jeudi.

Hunter Biden, avocat et financier, a siégé au comité de surveillance d'un groupe gazier ukrainien et a investi en Chine quand son père était vice-président de Barack Obama.

Il n'a jamais été inquiété par la justice de ces pays. Mais pour Donald Trump et son entourage, Hunter Biden a profité de la position de son père pour s'enrichir.



Un activiste a supplié à genoux un policier de laisser des manifestants ériger une barricade sur une route principale de Port-au-Prince, mercredi, en guise de protestation contre le gouvernement Moïse.

REBECCA BLACKWELL ASSOCIATED PRESS

Le Canada appelé à lâcher Jovenel Moïse

Haïti s'enlise dans une nouvelle crise sociale

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

La communauté internationale, et le Canada en particulier, serait en train de « perdre toute crédibilité » en Haïti, et ce, en continuant à soutenir le régime de Jovenel Moïse qui, pour une énième fois depuis le début de l'année fait face à un violent mouvement d'opposition populaire.

C'est ce qu'estime Solidarité Québec-Haïti qui appelle d'ailleurs Ottawa à cesser de soutenir le gouvernement en place, au nom des principes démocratiques qui sont chers aux Canadiens.

« La corruption est infiltrée à tous les niveaux dans ce gouvernement dont l'élection [en 2016] est contestée par la population », résume à l'autre bout du fil l'activiste Marie Dimanche à l'origine de ce groupe de pression qui s'est formé en février dernier. Le pays faisait alors face à une des grèves générales les plus importantes de son histoire.

Le scrutin de 2016, en plus d'un taux de participation de moins de 20 %, est reconnu par la communauté internationale pour avoir été entaché par de nombreuses irrégularités.

« Alors que la rue réclame la démission du président, le Canada doit entendre cette voix et accompagner cette demande en mettant fin à sa relation avec Jovenel Moïse », affirme M^{me} Dimanche.

Depuis près de deux semaines, les rues de la capitale Port-au-Prince sont

sous tension. Des milliers de citoyens, à l'appel des partis d'opposition, sont descendus massivement pour réclamer la démission du président Jovenel Moïse, dont le mandat doit prendre fin en 2022. La pénurie d'essence, mais également l'augmentation de son prix, a donné du carburant à ce mouvement de contestation qui bloque l'ensemble des activités économiques et sociales.

« Le seul appui qu'a ce président pour le moment, c'est celui de la communauté internationale, résume le sociologue Jean-Claude Icart, chercheur à l'UQAM au sein de l'Institut d'études internationales de Montréal. La révolte s'amplifie dans un contexte de plus en plus difficile et tendu où tout peut déraiser ».

Appel au dialogue

Haïti est placé actuellement face à une « situation dramatique et chaotique », a résumé l'ancien premier ministre et proche de l'actuel président, Evans Paul, cité par l'Associated Press.

Au début de la semaine, l'homme a rencontré en privé les représentants du Core Group, groupe des pays amis d'Haïti, dont le Canada fait partie avec la France, les États-Unis, qui, sans se prononcer sur le départ du président, ont appelé au dialogue entre les oppositions, le pouvoir en place et la société civile, a-t-il indiqué.

Le climat social se dégrade continuellement en Haïti depuis janvier

Nous en appelons aux citoyens du monde. L'humanisme demande de choisir entre un peuple et un président, entre un peuple et ses bourreaux.

UN COLLECTIF
D'UNE VINGTAINE
D'ÉCRIVAINS HAÏTIENS



60%

Cette proportion de la population haïtienne vit en dessous du seuil de pauvreté, fixé en deçà de 2,41 \$ par jour, selon la Banque mondiale.

dernier et la publication d'un rapport de la Cour des comptes sur le détournement des fonds du PetroCaribe prêté par le Venezuela à Haïti pour assurer le développement du pays.

D'anciens présidents et ministres sont ciblés par ces révélations qui font état d'infractions aux lois sur les marchés publics, de fraude fiscale, de contrats accordés sans description des travaux ni échéancier ou de dépassements de coûts sans factures explicatives.

Jovenel Moïse est mouillé par ce rapport. Les grandes manifestations de février réclamaient d'ailleurs sa démission tout comme une enquête publique. La présidence n'a acquiescé ni à l'une, ni à l'autre.

Politiquement, Jovenel Moïse semble dans l'impasse. Haïti n'a pas adopté de loi de finances, pour un deuxième exercice fiscal de suite, ce qui empêche toute planification économique et laisse présager un bilan financier catastrophique.

De plus, le Sénat n'a pas ratifié le choix de son nouveau premier ministre, Fritz William Michel, désigné en juillet dernier. L'homme est soupçonné d'avoir surfacturé l'État dans le cadre d'un contrat public et d'avoir acheté le vote de sénateurs pour faire passer sa déclaration de politique générale. L'Observatoire haïtien des droits humains (OHDH) a exigé sa démission en rappelant, dans une note publiée le 20 septembre, que « la corruption entrave le développement économique d'Haïti, compromet la démocratie, la justice sociale et l'État de droit ».

Élections reportées

Les élections législatives prévues le 27 octobre prochain devraient être reportées, faute de l'adoption d'une loi pour les encadrer.

Mercredi, une vingtaine d'écrivains haïtiens, dont Anthony Phelps, Yanick Lahens et Gary Victor, ont appelé le reste du monde à se préoccuper de la situation en Haïti, pour ne pas laisser Jovenel Moïse s'accrocher au pouvoir « au prix du sang du peuple, de la radicalisation et de la violence répressive », exposent-ils dans une lettre publiée dans le magazine français *Le Point*.

« Nous en appelons aux citoyens du monde. L'humanisme demande de choisir entre un peuple et un président, entre un peuple et ses bourreaux ».

Haïti est un des pays les plus pauvres du monde. Près de 60 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, fixé en deçà de 2,41 \$ par jour, selon la Banque mondiale. L'inflation a grimpé à 19 % en juillet et devrait dépasser les 20 % en octobre, selon les prévisions, soit un sommet depuis 2008. Cette mathématique va compliquer l'accès à des produits de base et accentuer les tensions.

Entre 2016 et aujourd'hui, sous le régime de Jovenel Moïse, le Canada a versé 702 millions en aide à Haïti pour des projets toujours en cours, selon les données officielles du gouvernement canadien, compilées par *Le Devoir*.

Le Monde
FESTIVAL
AVEC LEDEVOIR

agir

25-26 octobre 2019

MONTRÉAL

Musée des beaux-arts de Montréal - Université de Concordia - La TOHU

Programme et inscription sur
ledevoir.com/lemondefestival



Québec



UQAM Université du Québec à Montréal



KEOUS



@SIMONS



EN BREF

Un tribunal russe ordonne de bloquer deux groupes LGBTQ populaires

MOSCOU — Un tribunal de Saint-Petersbourg a ordonné jeudi de bloquer en ligne deux groupes LGBTQ, accusés de diffuser des « valeurs antifamiliales ». Ces groupes fonctionnaient sur le réseau social russe VKontakte, plateforme très populaire en Russie, similaire à Facebook. Une inspection a découvert sur les pages de ces groupes des informations « qui rejettent les valeurs familiales, font la propagande des relations sexuelles non traditionnelles et la promotion d'une attitude irrespectueuse envers les parents », a indiqué le tribunal. L'homosexualité était considérée en Russie comme un crime jusqu'en 1993 et comme une maladie mentale jusqu'en 1999. En 2013, la Russie a adopté une loi bannissant la « propagande » gaie auprès des mineurs.

Agence France-Presse

18 morts liées aux cigarettes électroniques aux États-Unis

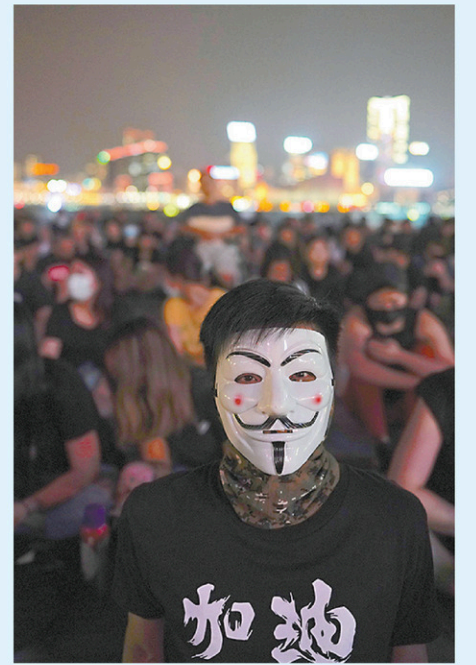
WASHINGTON — Le bilan de l'épidémie de maladies pulmonaires liées à la consommation de cigarettes électroniques aux États-Unis est passé jeudi à 18 morts et 1080 malades, ont annoncé les centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). L'augmentation est due à la reclassification de cas anciens ainsi qu'à de nouveaux cas se présentant dans les hôpitaux. « Malheureusement, l'épidémie [...] continue à un rythme rapide », a déclaré Anne Schuchat, haute responsable des CDC. 78 % des malades pour lesquels des informations sont disponibles ont indiqué avoir consommé des recharges de vapoteuses au THC, l'agent psychoactif du cannabis. L'âge médian des personnes décédées est de 49 ans et demi, mais 80 % des malades ont moins de 35 ans.

Agence France-Presse

Hong Kong va interdire le port du masque

HONG KONG — L'exécutif hongkongais va bientôt bannir le port du masque lors des manifestations, afin d'en finir avec quatre mois de crise politique, rapportent des médias locaux. Hong Kong est depuis début juin le théâtre d'actions quasi quotidiennes pour dénoncer le recul des libertés et les ingérences grandissantes de Pékin dans les affaires de sa région semi-autonome. Pour ne pas être identifiés et éviter de futures poursuites judiciaires, les manifestants portent pour la plupart des masques, et souvent des casques, des lunettes de protection et des masques à gaz afin de se protéger des gaz lacrymogènes et des projectiles tirés par la police. À en croire le *South China Morning Post*, l'exécutif local espère dissuader les manifestants de descendre dans les rues.

Agence France-Presse



Un manifestant à Hong Kong
VINCENT YU ASSOCIATED PRESS



Des protestataires ont capturé un véhicule blindé avant de l'incendier, jeudi, au cours d'une manifestation à Bagdad. HADI MIZBAN ASSOCIATED PRESSE

La violence franchit un nouveau palier en Irak

AHMED AL-RUBAYE
À BAGDAD
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Irak a vécu jeudi sa journée la plus sanglante depuis le début mardi de manifestations au cours desquelles 30 personnes ont été tuées lors d'affrontements d'une violence inédite entre manifestants et forces de sécurité.

Parti de Bagdad, le mouvement réclamant des emplois pour la jeunesse et le départ des dirigeants « corrompus » a désormais gagné la quasi-totalité du sud du pays et franchi un nouveau palier dans la violence, avec des dizaines de blessés par balles dans diverses villes du pays, dont la capitale, deuxième plus peuplée du monde arabe.

Si la contestation est le premier test populaire pour le gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, qui doit souffler sa première bougie à la fin du mois, la journée de vendredi sera un important test politique pour le chef de gouvernement, avec le sermon du grand ayatollah Ali Sistani. Plus haute autorité religieuse pour la grande majorité des chiites d'Irak, il passe pour avoir son mot à dire, notamment pour nommer et démettre les premiers ministres.

M. Abdel Mahdi ne s'est exprimé jusqu'ici que par communiqué, saluant « la retenue des forces armées » et annonçant le couvre-feu à Bagdad, tandis que son bureau affirmait avoir

rencontré des « représentants des manifestants ».

Les autorités, qui dénoncent des « saboteurs » et proposent aux protestataires d'appeler un numéro d'information pour faire part de leurs revendications, semblent avoir choisi la fermeté, une décision critiquée jeudi par Amnesty internationale.

L'organisation a exhorté Bagdad à « ordonner immédiatement aux forces de sécurité de cesser d'utiliser une force, notamment létale, excessive » et à rétablir la connexion, Internet étant toujours coupé dans une grande partie du pays et les réseaux sociaux inaccessibles.

En soirée, les affrontements se sont poursuivis dans plusieurs villes du sud de l'Irak, ainsi qu'à Bagdad où les blindés des forces spéciales sont entrés en action pour repousser la foule, les forces de l'ordre tirant sur le sol des balles qui ricochaient sur les manifestants, aussitôt transportés à bord de touk-touk par des camarades.

Sans entamer la détermination d'Ali, diplômé chômeur de 22 ans qui prévient : « On continuera jusqu'à la chute du régime ».

« Je veux travailler, je veux pouvoir me marier, je n'ai en poche que 250 dinars », soit moins de 28 cents. Alors, dit-il, que « les dirigeants brassent des millions » dans le douzième pays le plus corrompu au monde, selon Transparency International.

Les affrontements se sont poursuivis dans plusieurs villes du sud de l'Irak, ainsi qu'à Bagdad où les blindés des forces spéciales sont entrés en action pour repousser la foule

III FRANCE

Quatre fonctionnaires de la police tués par un collègue à Paris

GREGORY DANIEL
À PARIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Quatre fonctionnaires de la préfecture de police de Paris, dont une femme, ont été tués jeudi à coups de couteau par un employé qui a été ensuite abattu par les forces de l'ordre, dans une attaque inédite au mobile inconnu.

L'agression s'est produite à l'intérieur même de ce lieu emblématique qui regroupe plusieurs grandes directions de la police parisienne, situé dans le centre historique de la capitale française près de la cathédrale Notre-Dame.

« Nous déplorons le décès de quatre personnes, trois hommes et une femme. Trois fonctionnaires de police et un agent administratif », a déclaré à la presse le procureur de Paris, Rémi Heitz.

Né aux Antilles, âgé de 45 ans, l'assaillant s'était converti à l'islam il y a 18 mois, a précisé une source proche du dossier.

L'assaillant « n'avait jamais présenté de difficultés comportementales », a souligné le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, qui a reporté un déplacement en Turquie et en Grèce pour se rendre sur les lieux.

Une autre victime a été évacuée et hospitalisée « en urgence absolue ».

Une enquête a été ouverte pour « homicides volontaires ». Les enquêteurs explorent notamment la piste d'un conflit personnel, selon des sources concordantes. Pour le moment, le parquet antiterroriste n'a pas été saisi.

« État de choc »

Le président Emmanuel Macron a déploré « un véritable drame » et est allé à la rencontre des membres du personnel de la préfecture de police. « Ils sont en état de choc, c'est un de leurs collègues qui en a abattu quatre autres », a-t-il déclaré dans la soirée.

L'assaillant travaillait depuis 2003 à la préfecture de police où il était dernièrement agent administratif, employé en tant qu'informaticien, à la Direction du renseignement. Il souffrait d'un handicap de surdité.

L'homme a d'abord poignardé avec un couteau de cuisine trois personnes qui se trouvaient dans les bureaux de son service. Dans un escalier, il a ensuite mortellement touché une employée administrative.

Dans la cour du bâtiment, un policier lui a intimé l'ordre de lâcher son couteau, puis a fini par faire usage de son arme. Atteint à la tête, l'assaillant a été tué.

« J'ai entendu un tir, j'ai compris que c'était à l'intérieur », a témoigné Emery Siamandi, un interprète présent à l'intérieur de la préfecture au moment de l'attaque. « Quelques instants après, j'ai vu des policières qui pleuraient. Elles étaient en panique. »

L'épouse de l'agresseur a été placée en garde à vue, et son domicile en banlieue parisienne perquisitionné.

« C'est une personne ordinaire, quelqu'un de très calme. Je le voyais aller à la mosquée, mais il avait une pratique normale », raconte à l'AFP une voisine.

Selon des habitants, il avait deux enfants de trois et neuf ans.

« Voir un collègue s'en prendre à d'autres collègues, c'est du jamais vu de mémoire de policier », a commenté à la chaîne de télévision BFMTV Denis Jacob, un responsable du syndicat Alternative police CFDT, qui a évoqué un contexte de « rupture du lien entre nous » et de « déshumanisation de l'institution ».

Manifestation

Cette tuerie survient au lendemain d'une manifestation de milliers de policiers à Paris pour une « marche de la colère ». Cette mobilisation inédite en près de 20 ans n'a pas été motivée par un fait divers sanglant, mais par une surcharge de travail et de tensions liée au mouvement social des « gilets jaunes », entrés en fronde contre la politique sociale et fiscale du gouvernement depuis près d'un an, et un bond des suicides au sein de la police (52 depuis janvier), un mal endémique dans l'institution.

Selon les organisations syndicales, 26 000 personnes ont pris part à cette action. Il y a près de 150 000 policiers en France.

« Il y a aujourd'hui des éléments qui s'ajoutent les uns aux autres : après la vague d'attentats terroristes, les forces de l'ordre ont dû faire face avec les « gilets jaunes » à une mobilisation dans la durée, avec des conditions d'intervention très difficiles. Il y a également la question des suicides qui resurgit, mais aussi les relations détériorées avec la population », a expliqué Jacques Maillard, qui codirige un centre de recherches sur le droit et les institutions pénales.

Si le mobile de l'assaillant de la préfecture de police reste indéterminé, les forces de l'ordre figurent parmi les objectifs récurrents des organisations djihadistes, dont le groupe État islamique, en France, en proie depuis 2015 à une vague d'attentats islamistes sans précédent qui a fait 251 morts.

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III AVIDITÉ DES MÉDECINS

Vivement le retour du bon sens

L

e premier ministre François Legault a lancé le message cette semaine qu'il était déterminé à revoir les fabuleuses ententes que le gouvernement libéral a signées avec les médecins spécialistes, dont la rémunération dépasse désormais celle de leurs homologues du reste du Canada.

Il est bon de rappeler que le gouvernement Couillard, après des hausses de plus de 60 % consenties aux médecins spécialistes, y est allé en fin de mandat d'un autre coup de manivelle avec une entente de cinq ans qui leur octroyait 4 milliards de plus sous diverses formes. L'entente intervenue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) prévoyait qu'on commande une étude à l'ICIS, plus détaillée que les évaluations comparatives que fournit l'organisme de façon régulière, afin de comparer les rémunérations des médecins spécialistes québécois et de leurs confrères des autres provinces, étude qui tiendra compte de nombreuses variables, comme les différences de pratiques et de responsabilités, la productivité ainsi que le coût de la vie. En vertu de l'entente, les conclusions de cette étude de l'ICIS peuvent conduire à des modifications

des émoluments des médecins spécialistes, mais seulement à la hausse. Pas à la baisse. Toute une entente! Même Gaétan Barrette, écarté des négociations, avait exprimé des réserves.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, François Legault a indiqué qu'il entendait rouvrir cette entente qui échoit en 2023 en s'appuyant sur l'étude détaillée de l'ICIS qui sera remise aux parties et en tenant compte du fait que le salaire moyen des professionnels est de 9 % inférieur au Québec que dans le reste du Canada. Le gouvernement a entre les mains les données brutes de l'étude l'ICIS, mais le rapport comme tel, attendu avant la fin de l'année, n'est pas encore rédigé. Le premier ministre souhaite arriver à une nouvelle entente négociée d'ici la fin de l'année. À défaut d'entente, il a évoqué sinon la possibilité d'imposer une loi spéciale.

Selon les données générales de l'ICIS, les médecins spécialistes empochent 428 941 \$ par an au Québec contre 395 539 \$ en Ontario, une différence de plus de 8 %. L'étude prévue à l'entente pourrait montrer un écart différent, compte tenu des variables dont on tient compte. Mais il s'agit tout de même d'une indication valable, d'autant plus que ces données ont servi à documenter la plus faible rémunération des médecins québécois dans le passé.

Déjà, la FMSQ est montée aux barricades, menaçant le gouvernement de poursuites si une loi spéciale est imposée et brandissant le spectre de l'exode de médecins spécialistes. Foutaise que cet exode qui ne s'est jamais matérialisé.

Il tombe sous le sens que la rémunération des médecins doit être ajustée en fonction de facteurs comme le coût de la vie, qui est inférieur au Québec par rapport au reste du Canada. François Legault a raison d'inclure dans l'équation le salaire moyen des Québécois, qu'ils soient professionnels ou non, d'ailleurs : ce facteur permet de tenir compte de la capacité de payer des contribuables et, par incidence, du pouvoir d'achat des médecins qui, à rémunération égale, est plus grand ici qu'ailleurs au Canada.

Il y a un autre principe qu'il est bon de rappeler : ce n'est pas aux autres provinces de dicter à l'État québécois quelle rémunération il faut accorder aux médecins et quels salaires toucheront les autres professionnels de la santé, voire tous les autres employés de l'État. Au moment où se préparent les négociations des conventions collectives avec les employés de l'État, la rémunération excessive des médecins spécialistes pourrait apparaître pour ce qu'elle est : mépris pour les contribuables et atteinte à la justice sociale.

III FACE-À-FACE DES CHEFS

Des échanges révélateurs

L

e face-à-face des chefs, diffusé mercredi sur les ondes de TVA, s'est avéré fort utile pour saisir les positions et valeurs des quatre principaux leaders. Ces deux heures d'échanges, pour l'essentiel cordiaux et respectueux, ont révélé une certaine incompréhension des formations fédéralistes à l'égard de la singularité du Québec.

À tour de rôle, Justin Trudeau, Jagmeet Singh et Andrew Scheer ont reproché au chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, de chercher la chicane, d'alimenter les divisions, voire de diluer le pouvoir politique du Québec au sein de la Confédération.

En pareilles circonstances, l'épouvantail de la souveraineté n'est jamais bien loin, alors que M. Blanchet n'en fait même pas un thème central de sa campagne. Empruntant la voie tracée par François Legault lors des élections québécoises d'octobre 2018, Yves-François Blanchet défend ni plus ni moins les intérêts de la nation québécoise à l'intérieur d'un semblant de Canada uni.

Personne n'est assez dupe pour imaginer un seul instant que la relance de la marche vers le grand soir passe par un plan visant à semer la zizanie aux Communes. Le Bloc s'emploie plutôt à défendre la singularité du Québec, une société distincte par ses aspirations, ses institutions et ses valeurs progressistes. Il est toujours étonnant de constater que ces formations politiques faisant la promotion du multiculturalisme et de la diversité ne le comprennent pas et qu'elles soient toujours aussi tièdes lorsque le Québec affirme sa différence.

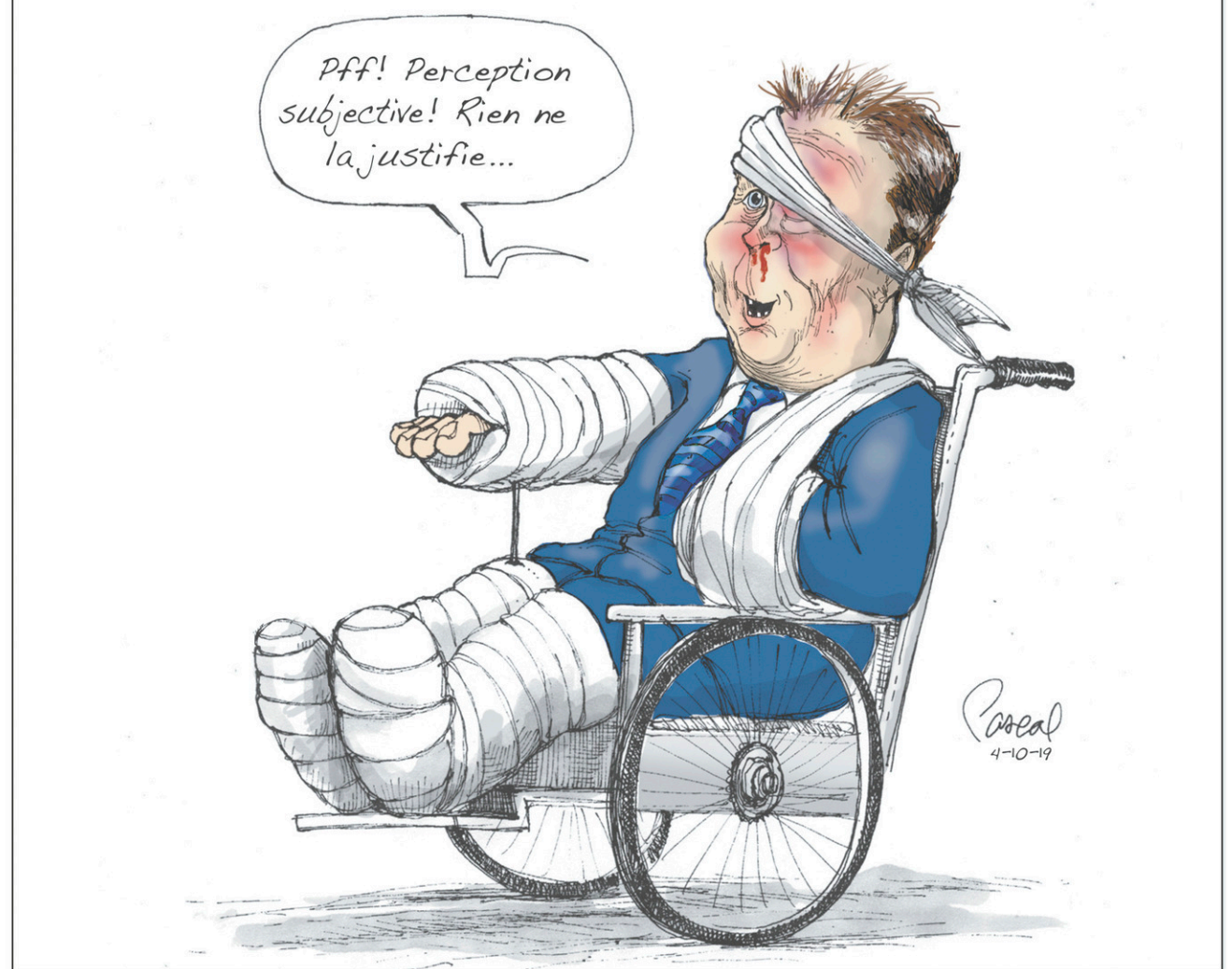
C'est faire une bien mauvaise lecture de la situation politique actuelle que de conclure que le Québec veut jouer l'empêchement de tourner en rond.

Évidemment, tous les chefs ne sont pas égaux dans leur compréhension partielle de la réalité québécoise. De l'avortement à l'environnement, le chef conservateur Andrew Scheer est sans contredit l'homme politique qui a paru le plus déphasé par rapport au Québec. Personne n'est dupe de sa valse-hésitation au sujet de l'avortement. Même s'il n'a jamais voulu répondre aux questions à ce sujet lors du débat, il s'est révélé comme un pro-vie de placard. D'ailleurs, il a fini par le reconnaître jeudi, mais ce fut trop tard pour dissiper l'impression qu'il avait quelque chose à cacher. M. Scheer ne relancera pas le débat sur l'avortement, mais il permettra le vote libre des députés de sa formation. Cette position ferait honneur aux représentants de la droite conservatrice américaine, mais elle n'impressionne guère vue d'ici.

ROBERT DUTRISAC



ANDREW SCHEER SORT ÉBRANÉ DU DÉBAT, SELON LES OBSERVATEURS.



LIBRE OPINION

L'école privée n'est pas à blâmer

Jim Gordon
Enseignant dans une école privée

En lisant récemment dans *Le Devoir* que notre système scolaire se classe bon dernier sur l'échelle de la justice sociale, et au moment où Québec s'appête à démanteler les commissions scolaires, je présente humblement mon témoignage en guise de piste de réflexion.

J'enseigne dans l'un des plus prestigieux collèges privés de Montréal depuis bientôt quatre ans. Et pourtant, j'ai fréquenté une très modeste école publique de Trois-Rivières. Milieu peu scolarisé, famille disloquée, adolescence plus que difficile : l'éducation publique m'a certainement sauvé du naufrage. Elle m'a permis de me faufiler du cégep au collège militaire, de la littérature à la philosophie, pour aboutir à l'enseignement au secondaire. Parcours ironique d'un jeune homme qui détestait l'école. Et qui aujourd'hui enseigne dans une école privée. Honte à moi!

Vraiment? Après des études de deuxième cycle en littérature et en philosophie, je fus pris par l'envie de transmettre aux jeunes le savoir qui m'avait sauvé. Mais n'enseigne pas qui veut dans ce « sys-

tème »... Dépourvu du brevet d'enseignement, j'ai dû subir, pendant trois ans et demi, la maîtrise « qualifiante » offerte à temps partiel depuis quelques années. L'horreur! Que de temps perdu! Que de sectarisme!

Enfin, j'ai tenu bon. Puis, deux stages non rémunérés dans des écoles publiques m'ont permis de mesurer la terrifiante réalité des enseignants du « système » public. Aucune valorisation. Très peu de soutien. Une énorme machine administrative qui déshumanise le rapport à l'école. Et, je dois le dire, des enseignants pas toujours motivés, souvent blasés, presque toujours étouffés par l'anxiété et souffrant très souvent d'une formation disciplinaire très lacunaire. Mais il va sans dire que les écoles publiques comptent aussi parmi leurs rangs des enseignants chevronnés qui changent le monde un élève à la fois.

Enfin, c'est à ce moment qu'une alerte d'emploi a surgi dans ma boîte de réception. Une entrevue, et je fus engagé. Du jour au lendemain, j'étais devenu un enseignant. Et j'étais parmi d'autres enseignants au parcours atypique, des gens avec plusieurs diplômes, qui valorisent la culture et le savoir; des gens qui me considé-

raient déjà comme leur égal. Ainsi l'école privée me donna accès à un bureau personnel, à du soutien administratif, à une source de valorisation constante et à des moyens concrets pour atteindre mes objectifs pédagogiques. Allais-je refuser cette chance inouïe pour éviter d'encourager un système à deux vitesses? Allais-je plutôt m'entêter à passer par l'enfer de la suppléance, de la bureaucratie et des tâches d'enseignement ridicules que l'on offre aux nouveaux enseignants? Non, merci.

À vous qui avez du pouvoir : si vous voulez que l'école publique rivalise avec l'école privée, donnez-lui les moyens de le faire. Cela commence par des enseignants passionnés qui se sentent soutenus et valorisés. Que ces professionnels de l'éducation deviennent réellement une élite culturelle! Et qu'ils soient fiers, comme je le suis, d'enseigner dans leur école. Pour cela, il faut décentraliser le « système ». Sui-vez le modèle norvégien et donnez davantage de pouvoir aux écoles. Et valoriser les études ne ferait pas de mal : comment est-ce possible qu'un enseignant qui a 20 ans de scolarité ne puisse accéder *in fine* à un meilleur salaire qu'un simple bachelier? Je n'y comprends rien.

Non, selon moi, le problème du « système » ne réside pas dans les écoles privées, mais dans le sectarisme pédagogique des facultés d'éducation, dans la mauvaise formation des maîtres, dans le sous-financement du réseau public et dans la déshumanisation de l'appareil administratif des commissions scolaires.

Mais qui suis-je pour juger? Je ne suis après tout qu'un enseignant...

LETTRE

Nucléaire : une politique s'impose

La gestion des déchets nucléaires au pays est un sérieux dossier environnemental dont on ne parle pas en ce temps d'élections. Le Canada n'a pas de politique de gestion à long terme des déchets radioactifs autres que le combustible irradié.

Cette absence de politique a ouvert la porte à trois projets aberrants d'abandon de déchets radioactifs à proximité de cours d'eau importants.

À Chalk River, à cent mètres en bordure de la rivière Outaouais, il est projeté de créer un gigantesque monticule où on va confiner *ad vitam aeternam* et pélemêle un million de mètres cubes de déchets nucléaires radioactifs.

S'ajoutent deux endroits où seront abandonnés les restes radioactifs de deux réacteurs : un à Rolphton, sur l'Outaouais, et l'au-

tre à Pinawa, sur la rivière Winnipeg. Ces déchets sont pourtant sous la responsabilité exclusive du Canada. Encore plus étonnant, ces projets ont été confiés à un consortium d'entreprises privées, lesquelles, en l'absence de politique, agissent sans balises, comme bon leur semble, sous l'œil complaisant de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

En septembre dernier, un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sous l'égide de l'ONU, met en lumière les lacunes du gouvernement canadien en ce qui concerne sa stratégie de gestion des déchets radioactifs ainsi que la nécessité pour la CCSN d'ajuster ses exigences aux normes internationales en matière de radioprotection. L'AIEA lève le drapeau rouge en affirmant que ce comportement devrait inquiéter les Canadiens.

Des inquiétudes se posent aussi pour les centrales nucléaires de Gentilly 1 et 2. Sans politique claire, ces sites pourraient deve-

nir des dépotoirs semblables à ceux de Chalk River, Rolphton et Pinawa. Ce qui est aberrant.

Dans ce contexte, il est impératif que le prochain gouvernement dote le pays d'une politique et d'une stratégie de gestion permanente de ses déchets nucléaires et qu'il exige que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) ajuste ses exigences aux normes internationales en matière de radioprotection avant de procéder à quelque chantier que ce soit sur les sites lui appartenant. Il est aussi impératif que nos élu(e)s s'engagent à promouvoir un moratoire sur tous les projets englobant le secteur nucléaire et les contrats liant le gouvernement et le consortium, ainsi qu'à tenir des audiences publiques fédérale-provinciales permettant la participation des Canadien(ne)s concerné(e)s par ce danger environnemental qui plane sur les générations présentes et futures. Le temps est venu d'agir. Une politique s'impose.

Jean-François Gaudette
Trois-Rivières, le 3 octobre 2019

Réviser la fiscalité municipale pour protéger le climat

Christian Savard
Directeur général de Vivre en ville

La semaine dernière, le Québec s'est distingué à l'occasion de la Semaine mondiale d'action pour le climat. C'est d'abord la mairesse de Montréal, Valérie Plante, qui s'est faite la porte-parole des villes du monde en tant que seule élue locale invitée à s'adresser au sommet des Nations unies sur le climat. La semaine s'est terminée en force avec, partout au Québec, des dizaines de manifestations sur l'urgence climatique, dont celle de Montréal, la plus grande au monde avec 500 000 personnes!

Cette même semaine a vu le gouvernement québécois et le monde municipal conclure, après moult négociations, une entente fiscale et budgétaire de cinq ans. Les villes ont notamment obtenu l'équivalent de la croissance des revenus d'un point de TVQ. On parle ici de 660 millions de dollars supplémentaires, ce qui n'est pas rien.

Quel rapport entre le climat et les finances municipales? Le rôle primordial des villes dans la lutte contre les changements climatiques, qu'il s'agisse d'adaptation ou de réduction des émissions. Le nouveau pacte fiscal est-il à la hauteur des défis que doivent relever les villes en matière climatique? La réponse est non. Il reste du travail à faire pour extirper les villes d'une fuite en avant fiscale et environnementale.

Il faut, d'abord, prendre conscience que la plupart de nos municipalités vivent à crédit, selon un modèle qui s'apparente à une chaîne de Ponzi — l'intention criminelle en moins.

[...] Le développement urbain tel qu'il se pratique depuis des décennies s'apparente à ce système pyramidal. L'urbanisation de nouveaux secteurs vient avec des revenus de taxes que les municipalités échangent contre des responsabilités à long terme d'entretien, de réparation et de remplacement d'infrastructures. Puisque le coût de construction des infrastructures de ces nouveaux secteurs est assumé par les promoteurs (et en partie par les gouvernements supérieurs), les taxes des nouveaux résidents sont disponibles pour payer le renouvellement des infrastructures des quartiers plus anciens.

Au fil du temps, les municipalités se lancent dans une fuite en avant. Elles

Il faut prendre conscience que la plupart de nos municipalités vivent à crédit, selon un modèle qui s'apparente à une chaîne de Ponzi — l'intention criminelle en moins

élargissent continuellement leur assiette fiscale en ouvrant de nouveaux secteurs au développement pour avoir accès à de nouveaux revenus « disponibles ». On est bien dans une chaîne de Ponzi! Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir l'état de panique des municipalités qui arrivent au bout de leur périmètre d'urbanisation et ainsi de leur réservoir potentiel de nouvelles taxes.

Ce système est l'une des raisons de la compétition entre les municipalités pour attirer le développement immobilier. Une compétition qui se fait trop souvent au détriment des milieux naturels et des terres agricoles.

Vivre à crédit

Si les villes vivent à crédit avec nos taxes, nous vivons tous à crédit vis-à-vis des écosystèmes. Et c'est beaucoup en raison de notre mode de développement urbain.

Nos villes bâties autour de l'automobile surconsomme ce que la nature leur fournit et celle-ci peine de plus en plus à filtrer l'eau, à purifier l'air et à nourrir les populations. Avec la généralisation du modèle de développement suburbain, chaque fois que la population augmente de 1%, la superficie occupée progresse de 5%. En matière d'environnement, on est donc aussi dans une fuite en avant.

Si rien ne change, la chaîne se poursuivra jusqu'au jour où la capacité des écosystèmes sera dépassée et où les entrées de revenus libres ne permettront plus aux municipalités d'honorer leurs obligations.

Sur le plan fiscal, les municipalités appréhendent un choc budgétaire accéléré par l'évolution démographique, appelée à ralentir, et par la diminution prévisible de la demande en espaces de commerce, de bureaux et d'industrie.

Sur le plan environnemental, notre prise de conscience est collective.

Il apparaît donc nécessaire de réformer en profondeur la fiscalité municipale, notamment pour mettre fin à la prime à l'étalement urbain. C'est là qu'entre en jeu le récent pacte fiscal.

En offrant aux villes une certaine marge de manœuvre sur un horizon de cinq ans, ce pacte instaure une accalmie dans le jeu des négociations et donne au gouvernement et aux municipalités l'espace politique pour regarder en profondeur la question de la fiscalité.

C'est l'occasion de sortir du sempiternel bras de fer Québec-municipalités pour mettre en place une véritable écosystème pour le monde municipal.

Nous proposons quatre principes clés qui devraient guider cette réforme fiscale et budgétaire :

assurer l'équilibre des finances publiques à long terme, en faisant en sorte que les revenus couvrent non seulement les obligations courantes mais aussi les investissements requis ; **assurer l'équité**, en reflétant mieux le coût des choix des ménages et des entreprises en services publics ;

internaliser les coûts du développement, en particulier les dommages environnementaux et les frais assumés par les paliers supérieurs de gouvernement ; **favoriser l'émergence** de collectivités viables en encourageant les meilleures pratiques par la fiscalité.

Cette réforme devra faire plus qu'assurer la stabilité financière des municipalités pour un prochain mandat. Elle doit permettre aux municipalités de sortir de la spirale dans laquelle la plupart se savent prises, mais dont elles peuvent difficilement s'extraire une par une.

Il y a d'autant plus d'urgence que la course au développement à tout prix a d'importantes conséquences environnementales, en tendant à niveler par le bas les pratiques d'aménagement et de développement.

La semaine dernière, nous avons marché pour le climat. Nous devons maintenant réviser la fiscalité municipale pour le protéger. Ce sera une entreprise passionnante.

Une créance

AURÉLIE LANCTÔT



Il a fallu trois années à Tamara Kotevska et Ljubo Stefanov pour filmer leur documentaire *Honeyland*, une fable écologique en chair et en os d'une sensibilité qui n'a rien à envier à *L'homme qui plantait des arbres*. Le film, à l'affiche chez nous depuis peu, nous transporte en Macédoine du Nord, dans un village à l'abandon où Hatidze Muratova s'occupe seule de sa mère vieillissante et de ses abeilles, qu'elle soigne chaque jour avec abnégation. Elle élève ses ruches à l'ancienne, récoltant patiemment le miel, un petit pot à la fois, en prenant grand soin de ne pas spolier les ouvrières.

Un jour, une famille d'éleveurs bovins plante sa caravane sur le terrain voisin, un couple et ses sept enfants. Leur troupeau ne suffit pas à nourrir toutes ces bouches, alors la famille, imitant la voisine, installe des ruches dans l'espoir de vendre du miel à un marchand gourmand et manipulateur venu de Skopje, la capitale — un personnage qui ne s'invente pas. Il faut récolter rapidement le miel, donc, alors les apiculteurs débutants brusquent les abeilles. Hatidze les avertit : cela finira par tuer la colonie, on ne peut pas voler les abeilles, il faut être reconnaissant, à l'écoute, respecter l'équilibre délicat de la ruche. Mais l'appât du gain et, surtout, la peur d'avoir faim l'emportent. Les ruches s'effondrent, décimant aussi celles d'Hatidze. Lorsqu'il ne reste plus rien, la famille repart. Hatidze reste seule au pied de sa montagne, à veiller sa mère au plus creux de l'hiver. Au printemps, lorsque sa mère a rendu son dernier souffle, elle quitte le village pour de bon.

Ce film est une prouesse documentaire. On jurerait une mise en scène tant les rebondissements qui ponctuent le récit sont évocateurs. Ils illustrent, à une échelle minuscule, le drame qui se vit aujourd'hui à l'échelle planétaire : le rapport malade qu'entretiennent les sociétés humaines avec les écosystèmes, leur déni devant les conséquences pourtant prévisibles de leurs actions, ainsi que la misère qui contraint à prendre tout de suite ce qui devrait être cultivé, préservé dans la durée. La patience est un luxe dans un monde où l'on fabrique la rareté pour les plus humbles et où le pouvoir refuse de renoncer aux privilèges conférés par l'abondance.

Nous sommes perpétuellement coincés par cet empressement à exploiter la nature pour jouir du temps et des ressources empruntées

Lundi, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, présentait son plan pour l'avenir de l'industrie forestière, affichant fièrement son intention d'accroître la coupe forestière et de faciliter l'accès de l'industrie à l'exploitation des forêts. Son plan favoriserait même la captation du CO₂. Il l'a dit sans rire. On prévoit en effet de « gérer la forêt » en coupant plus de bois dans les forêts d'arbres matures, améliorant ainsi leur capacité de capture du carbone. En gros, on veut raser plus de vieux pour planter du neuf, parce que le neuf, c'est toujours mieux. Ce saut périlleux argumentaire donne le tournis, mais le gouvernement caquiste nous a habitués à cette gymnastique. Elle revient inmanquablement pour donner des reflets verts à des projets qui iront de l'avant de toute façon. Le ministre de l'Environnement, Benoît Charrette, nous en a fait la démonstration encore la semaine dernière en affirmant que le troisième lien contribuerait à réduire les émissions de GES — rien de moins.

Le problème, c'est que les scientifiques ne semblent pas partager l'avis du ministre Dufour. Couper plus de bois dans les forêts, explique-t-on, n'améliore pas en soi la capacité de capture du carbone. Comme l'expliquait Luc Bouthillier, professeur de politique forestière à l'Université Laval, dans une entrevue accordée au 15-18 mardi, le raisonnement du ministre comporte un raccourci : s'il est vrai que les arbres matures captent moins de carbone, n'oublions pas qu'il faut du temps, parfois des décennies, pour qu'un jeune arbre grandisse et devienne apte à séquestrer le carbone. De plus, dans une capsule de *Découverte* sur la compensation de l'empreinte carbone, diffusée, comme par hasard, la veille de l'annonce du ministre Dufour, on soulignait que les arbres ayant une croissance rapide ont un bois de plus faible densité. Ils stockent donc le carbone moins longtemps. Le plan du ministre fait aussi l'impasse sur les risques que représentent les coupes pour la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes. Mais bien sûr, on ne peut pas voir cela lorsque les questions écologiques ne sont que de simples paramètres comptables qui infléchissent, mais à peine, les projets d'exploitation du territoire.

Comme Hatidze par l'impatience de ses voisins, nous sommes perpétuellement coincés par cet empressement à exploiter la nature et ses fruits pour jouir du temps et des ressources empruntées. Ce n'est pas un hasard si l'on parle de « dette carbone » lorsque l'on désigne la capacité d'absorption des forêts. C'est bien de cela qu'il s'agit : une dette, qu'il nous faut honorer avant qu'il soit trop tard. Peut-être faudrait-il pour cela repenser notre rapport à la nature, en prenant au sérieux cette notion de créance, d'imputabilité ; en reconnaissant qu'on ne peut s'inscrire dans les écosystèmes sans respecter des conditions strictes et essentielles. Sinon, les collectivités humaines finiront tôt ou tard par s'effondrer comme des ruches que l'on pille.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

III EMPLOI

Les jeunes doivent se réappropriier le marché du travail

Jean-Claude Bernatchez
Professeur titulaire en relations de travail à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sur le plan sociétal, la pyramide des âges des 8,48 millions de Québécois est révélatrice. Les personnes dont l'âge fluctue entre 55 et 65 ans en forment le groupe le plus imposant. Elles sont précédées des baby-boomers maintenant âgés de 65 à 75 ans, créant ainsi une pression sans précédent en faveur d'un développement accéléré des emplois de service.

Mais l'affaîsissement du taux de natalité au tournant des années 1990 a tout compliqué en réduisant, vingt ans plus tard, l'émergence des nouveaux travailleurs sur le marché du travail. C'est ainsi que les jeunes travailleurs sont présentement en nombre insuffisant pour répondre aux exigences d'une société vieillissante.

Sur le plan organisationnel, la pénurie de main-d'œuvre dans les services publics est glaciale surtout dans les organismes normés, comme les hôpitaux ou les écoles. Les premiers manquent entre autres de professionnels de la santé et de préposés aux bénéficiaires. Les secondes se retrouvent avec des groupes d'élèves sans enseignant. Et comme si cela n'était pas assez, cette pénurie de personnel a transité vers l'entreprise privée comme une maladie transmissible. Ainsi, le remplacement de la main-d'œuvre s'avère difficile surtout dans les organisations qui paient de faibles salaires, comme l'industrie de la transformation alimentaire ou les grandes surfaces. La situation de la

restauration est éloquent. Des restaurants n'arrivent plus à trouver des cuisiniers sous-payés, spécialement depuis qu'un jugement du Tribunal administratif du travail a interdit le partage des pourboires remis aux serveurs.

Sur le plan individuel, les jeunes travailleurs sont des citoyens d'une grande force morale et d'une curiosité intellectuelle sans faille. Mais ils refusent le modèle antérieur des 55 ans et plus qui ont fait leur carrière spécialement dans le secteur tertiaire. Aux longues heures de travail hebdomadaires des boomers s'ajoutaient souvent deux ou trois soirées dans les collèges ou les universités afin d'obtenir un grade qui avait généralement pour effet de les faire travailler davantage. Les valeurs des 55 ans et plus étaient le travail d'abord, la famille ensuite et le social s'il reste du temps. À cet égard, les jeunes travailleurs ont fait une rupture culturelle par rapport au passé. C'est la famille d'abord, le social ensuite et le boulot par la force des choses. En outre, ils ont été socialisés d'abord en garderie, où tout était organisé sur un axe de loisir. Après la garderie, tout était à nouveau centré sur un apprentissage plaisant, qu'il s'agisse de l'école ou du parascolaire dans un monde où l'ascétisme faisait rarement partie de l'équation.

Valeurs ancrées par les boomers

Or le marché du travail, qui a essentiellement conservé des valeurs ancrées par les boomers, ne récupère presque

rien du mode de socialisation de proximité des jeunes. D'une part, ceux-ci ne sont pas en nombre suffisant afin de pourvoir aux besoins de main-d'œuvre des entreprises. D'autre part, lorsqu'ils entrent dans les entreprises, bon nombre de jeunes s'y retrouvent désorientés. Il n'est pas rare de voir certains d'entre eux en phase « décompensatoire » après seulement quelques années au boulot. Certes, ils ont exigé et obtenu quelques réformes légales, notamment plus de vacances annuelles et de congés à des fins familiales. Mais ces changements à la Loi sur les normes du travail, axés sur la satisfaction des besoins sociaux des jeunes, ne sont pas sans ajouter à leur tour une contrainte additionnelle à la pénurie de personnel précitée. Car accorder aux jeunes davantage de congés oblige a priori les employeurs à remplacer ces nouvelles absences en faisant appel à un bassin de recrutement quasi inexistant.

Les jeunes doivent pleinement se réapproprier le marché du travail et poursuivre leurs initiatives afin de construire une société à leur image. Si un flux migratoire de qualité peut soulager la pénurie précitée, rien ne saurait remplacer un meilleur soutien financier de l'État en matière de natalité. Dès lors, le poids démographique des jeunes pourrait augmenter sensiblement dans la pyramide des âges du Québec dans environ deux décennies. Entre-temps, la pénurie de personnel semble là pour de bon!

III ARCHITECTURE

Une carrière marquée par un monument mal-aimé

Le concepteur du Stade olympique, Roger Taillibert, s'est éteint jeudi à Paris

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Avant-gardiste, audacieux et opiniâtre à ses heures, l'architecte français Roger Taillibert n'est plus. Le concepteur du Stade olympique s'est éteint jeudi matin à Paris à l'âge de 93 ans.

« Je lui ai parlé samedi. Je lui ai dit de se reposer », raconte François Renaud, conservateur au Centre d'art Diane-Dufresne qui, pendant tout l'été, a présenté une exposition des peintures et dessins de l'architecte. Une première, puisque Roger Taillibert avait toujours refusé de dévoiler les œuvres qu'il gardait dans son atelier, loin des regards.

Alors qu'il était au Québec fin août, l'architecte a eu des ennuis de santé, ce qui l'a forcé à retourner précipitamment à Paris. Il s'agissait de sa dernière visite.

Le Stade et son toit

Architecte issu des Beaux-Arts, Roger Taillibert avait été choisi par le maire Jean Drapeau pour concevoir le stade des Jeux olympiques d'été qui allaient se dérouler à Montréal en 1976. Avec sa tour inclinée et ses formes élégantes, le Stade olympique, demeure, 40 ans plus tard, une silhouette emblématique et reconnaissable entre toutes dans l'est de Montréal.

Mais Roger Taillibert a de nombreuses autres créations à son actif, dont le Parc des Princes de Paris, le stade Khalifa de Doha et la piscine de Deauville, de même que des centres sportifs, des écoles, des bibliothèques et même des centrales nucléaires.

Si le Stade olympique est considéré comme l'une de ses œuvres marquantes, il reste un monument mal-aimé à Québec en raison du coût astronomique de sa construction et des controverses au sujet de son toit. Le Stade ne sera terminé qu'en 1986 et les Québécois n'auront fini d'en payer la facture qu'en 2006.

Roger Taillibert a toujours défendu son œuvre. À plusieurs reprises, il a publiquement critiqué les choix faits par la Régie des installations olympiques (RIO) concernant le toit et les travaux réalisés au fil des ans. Il a eu des paroles parfois dures envers ceux qui, estimait-



Roger Taillibert
GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

il, ont dénaturé son œuvre. « Ce qu'il ne comprenait pas, c'était qu'on s'était obstiné à ne pas installer la toiture qu'il avait dessinée. On n'a pas respecté sa volonté », se rappelle l'éditeur Alain Stanké qui a entretenu une longue amitié avec l'architecte.

Le p.d.g. du Parc olympique, Michel Labrecque, connaît bien les récriminations de Roger Taillibert pour les avoir entendues souvent. En 2014 toutefois, il a proposé à l'architecte une réconciliation. « C'était quelqu'un d'extrêmement intense, avec un caractère bien trempé. Il connaissait sa valeur », relate Michel Labrecque. « Il y a peu d'architectes qui peuvent marcher dans les rues de Montréal et se faire demander des autographes. »

Les relations se sont adoucies par la suite, mais Michel Labrecque reconnaît qu'il n'a jamais réussi à convaincre l'architecte du bien-fondé de la transformation du Vélodrome en Biodôme. « Roger Taillibert disait tout le temps :

« Sortez-moi les pingouins de là », se souvient-il. « Mais c'est vrai que c'est le plus beau vélodrome au monde. »

Créer l'émotion

Le Stade demeure remarquable du point de vue architectural, estime Philippe Lupien, architecte et professeur en design de l'environnement à l'UQAM. Roger Taillibert a su intégrer trois défis majeurs dans un seul bâtiment : la tour inclinée, la toile rétractable et le stade lui-même.

« C'est tellement bien intégré au niveau formel qu'on oublie que ce sont trois défis indépendamment difficiles à résoudre », dit-il.

Co-commissaire pour l'exposition des œuvres de Taillibert *Volumes et lumière* présentée au Centre d'art Diane-Dufresne cet été, l'architecte Maxime-Alexis Frappier n'a que de bons mots à l'égard de son aîné. Roger Taillibert lui a donné des conseils qu'il compte bien appliquer dans sa pratique.

« Il nous disait : « Malgré les échafaudages et malgré vos budgets restreints, assurez-vous de créer de l'émotion dans votre architecture ». Pour lui, c'était très important que l'architecture contribue à la société en mettant toujours l'usager et l'humain au cœur de ses réflexions », raconte-t-il.

Roger Taillibert était très attaché au Québec et à Montréal. Il avait d'ailleurs une maison à Saint-Sauveur où il passait ses étés. Alain Stanké indique que l'architecte s'était récemment montré très préoccupé par le développement de l'est de Montréal. Il comprenait mal qu'il y ait si peu de progrès en plusieurs décennies.

Par voie de communiqué, la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, a rendu hommage à l'architecte. « Par son œuvre, il a légué au Québec l'un de ses monuments les plus emblématiques : notre Stade olympique, le symbole par excellence de Montréal à l'international », a-t-elle indiqué.

François Renaud croit que l'injustice dont a été victime Roger Taillibert demande réparation. « Je pense que le gouvernement du Québec a une dette et devrait lui rétrocéder les droits d'auteurs qu'il n'a pas pu toucher. C'est scandaleux », dit-il.

Pour sa part, la RIO réfléchit à une façon de rendre hommage au concepteur du Stade, a précisé Michel Labrecque.

Cinq œuvres majeures

Le Parc des Princes de Paris

Ce stade se trouve dans le sud-ouest de Paris depuis 1897, mais Roger Taillibert l'a remis à neuf en 1972. Il deviendra le premier d'Europe à être doté d'un éclairage intégré au toit et peut accueillir quelque 45 000 spectateurs. Qualifié d'« avant-gardiste » par certains, le stade conçu par M. Taillibert est de forme elliptique et s'appuie sur des portiques en porte-à-faux. Il accueille le célèbre club de football Paris Saint-Germain depuis 1974.



FRANCK FIFE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le stade Khalifa de Doha

Ce stade qui compte aujourd'hui 40 000 places serait le plus grand du Qatar. Il a été inauguré en 1976 pour accueillir la Coupe du Golfe des Nations de football, avant d'être rénové à quelques reprises au fil des ans. Des travaux entamés en 2014 comprennent l'ajout de sièges et l'installation d'une membrane de toit pour recouvrir 70 % du stade.

La piscine de Deauville

Le site Internet de la mairie de Deauville souligne « l'architecture singulière » de cette piscine imaginée par Roger Taillibert : « De l'extérieur, elle ressemble à un coquillage. À l'intérieur, c'est une immense voûte qui capte la lumière ». Ce sera l'un des premiers projets en France de M. Taillibert. Ce dernier opte « pour une réalisation audacieuse loin du style » Normand « alors en vogue sur la Côte Fleurie et met en « œuvre un procédé de voiles minces à longue portée, expérimenté au début des années 1960 et dont il devient le spécialiste ».

Le Stadium Lille Métropole

Le stade a été construit en 1975. Il pouvait à ce moment accueillir 35 000 spectateurs. Les championnats de France d'athlétisme de 1976 sont la première grande épreuve sportive à y être organisée.

Le Centre national sportif et culturel d'Coque (Luxembourg)

M. Taillibert a présenté son plan pour le centre en février 1974. Les installations de verre, de bois et de béton sont comprises dans six gigantesques coquilles de cuivre renversées. M. Taillibert se serait librement inspiré de ses travaux sur les installations olympiques de Montréal. Le centre comprend notamment une piscine couverte avec bassin olympique, un bassin pour enfants, une fosse de plongée de 15 mètres, une tour de plongeon de dix mètres, un terrain d'entraînement pour équipes de sport, des restaurants, des salles de conférences et un centre d'hébergement.

La Presse canadienne



LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.